

CHAPITRE XVII

PORCHES, PORTAILS ET FAÇADES D'ÉGLISES

SOMMAIRE. — Les porches. — Porches charpentés. — Porches voûtés.
— Les anciens *narthex*. — Porches adossés.
Portails et façades. — Variété infinie. — Façades principales. —
Façades à pignons. — Traditions antiques.

Avec les clochers nous sommes déjà sortis un peu de l'église proprement dite. Parmi ses éléments franchement extérieurs, nous trouvons d'abord le *porche*, qu'il soit sur la façade principale ou latérale. Pour bien l'étudier, il faut peut-être se reporter surtout aux églises les plus anciennes, qui étaient bien plus rarement que les nôtres des édifices isolés. Aujourd'hui, lorsqu'on parle d'églises, on se figure tout d'abord un édifice unique, dont on peut à volonté faire le tour. Lorsqu'il n'est pas cela, c'est par exception. Autrefois, l'église était bien souvent comprise dans un vaste ensemble, abbaye, couvent, ou engagée au milieu de maisons. A Rome, qui est par excellence la ville des églises, il y en a à peine quelques-unes qui soient isolées. Et alors les fidèles avaient souvent fait un assez long parcours dans un ensemble religieux avant de pénétrer dans l'église elle-même. C'est ainsi que la célèbre église de la Chartreuse de Pavie, par exemple, s'ouvre au fond d'une grande cour, qui elle-même est séparée de la voie publique par un pavillon d'en-

trée. Et, en effet, l'entrée immédiate de la rue dans l'église en poussant une simple porte a quelque chose qui nous étonne. Voyez par exemple le plan de Sainte-Marie-des-Fleurs de Florence : vous trouverez certainement que entre la place publique et l'intérieur consacré il n'y a pas grand'chose : un simple mur.

On a donc désiré naturellement pour l'église comme pour tout autre édifice important l'adjonction d'une entrée : c'est parfois la cour à portiques, un cloître, très souvent le cimetière; ailleurs, un vestibule, et souvent aussi le porche, dans toute sa variété.

Ainsi donc, le porche n'est pas une partie indispensable de l'église, et beaucoup n'en ont pas, car il ne faut pas appeler porche un simple ébrasement même grandiose et magnifique, comme les portails en retraites successives des églises du Moyen-âge. Notre-Dame, Reims, Amiens, n'ont pas de porches, mais des portes en retraite; tandis que le porche est un portique, un vestibule ouvert à l'extérieur, une transition interposée entre la voie publique et l'église, afin qu'on puisse se rajuster, secouer la pluie ou la neige des vêtements, converser un moment, et aussi se recueillir, et pour employer un mot moderne à propos de vieilles mœurs, s'écluser pour ne pas passer sans transition du bruit et du mouvement du monde au silence et à la paix de l'église.

Le porche est aussi la place des pauvres; si l'église encourage l'aumône, elle ne peut cependant admettre la mendicité dans l'enceinte sacrée elle-même. Aussi pour vous donner l'idée du porche primitif, je ferai tout d'abord appel aux souvenirs de ceux d'entre vous qui ont visité la Bretagne. Là, les anciennes églises ont leur entrée précédée d'un porche, souvent bien rustique, souvent étroit, mais toujours assez long; une arcade

s'ouvre sur la voie publique ou plus fréquemment sur le cimetière, et donne accès à un passage voûté qui conduit à la porte de l'église; de chaque côté de ce passage, un banc de pierre; sur ces deux bancs, les pauvres, hommes et femmes, tendent la main aux entrants ou aux sortants. Ainsi, pour arriver à la porte de l'église, vous traversez cette double haie de mendiants — corvée peu agréable pour le touriste, j'en conviens, mais raison d'être de ce porche qui est avant tout une aumônerie.

Au surplus, le porche répond, je le répète, à ce besoin général de composition qui réclame toujours un vestibule, un frontispice, un péristyle — appelez-le comme vous voudrez — afin qu'on n'entre pas directement de la rue dans l'édifice. Historiquement, il s'est substitué à l'ancien *narthex* des basiliques, mais sans en conserver l'antique fonction, c'est-à-dire la mise à part des néophytes et des pénitents à qui l'entrée de l'église n'était pas encore accordée.

Comme architecture et construction, les porches se rattachent comme les églises elles-mêmes à des conceptions très diverses; il y en a de charpentés et de plafonnés; la plupart sont voûtés. Le porche est généralement en saillie; parfois cependant il est engagé sous l'église; parfois sa saillie est comprise entre des tours qui le limitent de chaque côté, le plus souvent il est ouvert sur trois faces; il est couvert en terrasse ou en toitures accentuées; il est très important ou n'est presque qu'un encadrement de la porte. Enfin, tantôt il est au niveau de l'église, et si l'église est plus élevée que la voie publique, le perron est alors en avant du porche; tantôt au contraire il est au niveau de la voie publique, et les emmarchements nécessaires sont à l'abri sous le porche même.

Tout cela motive plutôt des exemples que des préceptes. Le

porche est un abri, couvert mais non clos; comme programme rien n'est plus simple.

Parmi les porches plafonnés ou charpentés, je vous citerai de nouveau celui de Saint-Laurent-hors-les-murs à Rome, colonnade couverte en appentis, fermée sur les côtés : composition antique, certainement inspirée directement des basiliques, mais étudiée avec des formes et des proportions qui ne sont plus celles de l'antiquité pure. Cette composition est charmante au demeurant, et mérite toute votre étude. Je vous ai déjà montré la façade de Saint-Georges au Vélabre (v. plus haut ces deux façades, fig. 944 et 945). Ils résument ce qu'ont été ou dû être les porches des anciennes églises et basiliques.

Les porches voûtés sont innombrables. Comme disposition extérieure, nous avons déjà vu ceux qui accompagnent d'anciennes églises, au fond d'une cour, comme à Saint-Clément à Rome, Sainte-Sophie à Constantinople, Saint-Ambroise à Milan; je n'y reviendrai pas. Ce sont de véritables portiques, peu différents de portiques ordinaires. Il en est de même des portiques qui entourent sur deux sens Saint-Marc de Venise.

Mais vous retrouverez le *narthex* à l'état de vestibule engagé dans l'édifice même avec un certain nombre des anciennes églises de Syrie dont je vous ai entretenus. Je n'y reviendrai pas davantage.

Dans quelques anciennes églises de France, le porche ou narthex est incorporé à l'église sous la hauteur d'un premier étage; la nef est alors plus longue au niveau des voûtes qu'à celui du pavage. Tel est le narthex de la très intéressante église de Tournus, dont je vous ai déjà parlé, celui de la curieuse église de Vézelay (fig. 1169, 1170 et 1171), ou celui de Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 1172). Mais aucun exemple peut-être n'est plus saisissant dans cet ordre d'idées que le porche de la cathédrale du

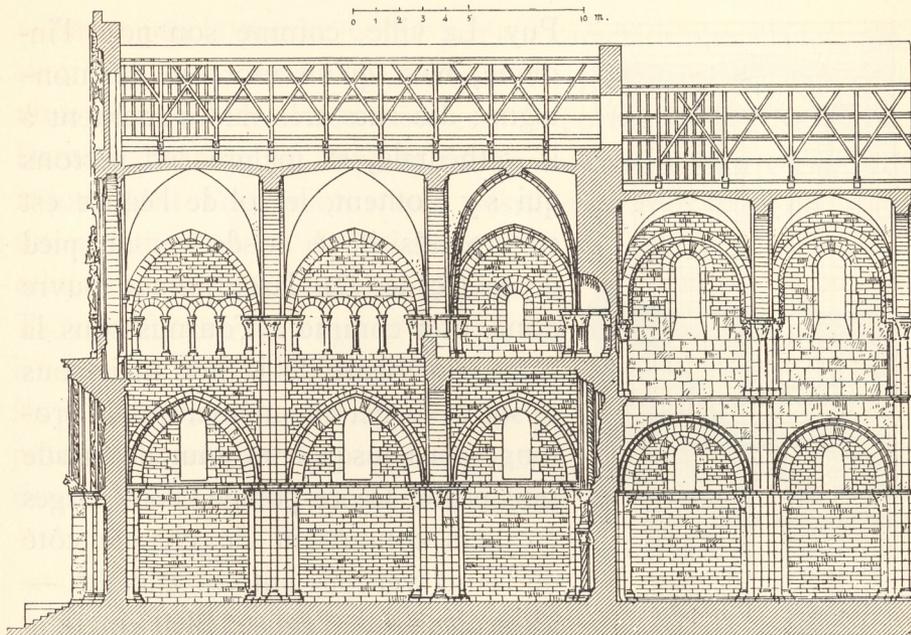


Fig. 1171. — Église de la Magdeleine, à Vézelay. Coupe longitudinale.

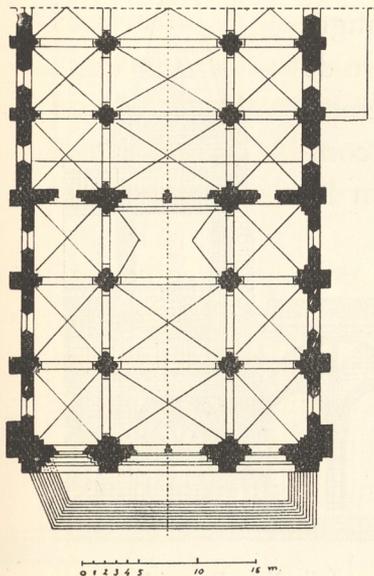


Fig. 1169. — Église de la Magdeleine, à Vézelay. Plan.

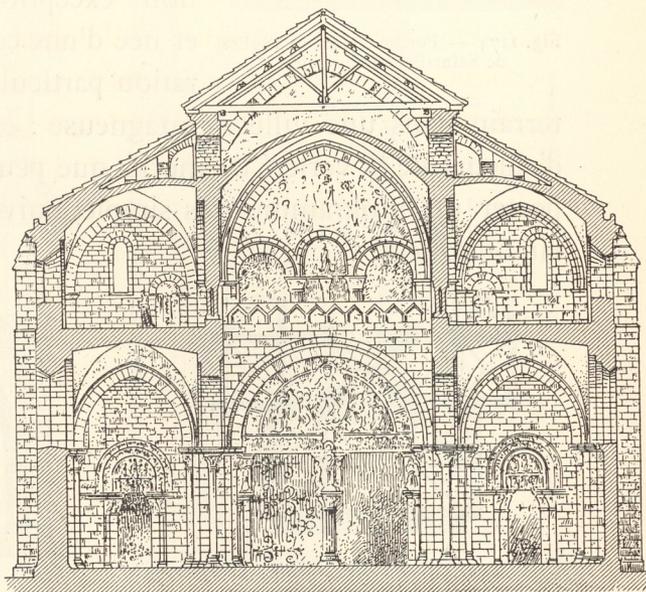


Fig. 1170. — Église de la Magdeleine, à Vézelay. Coupe transversale

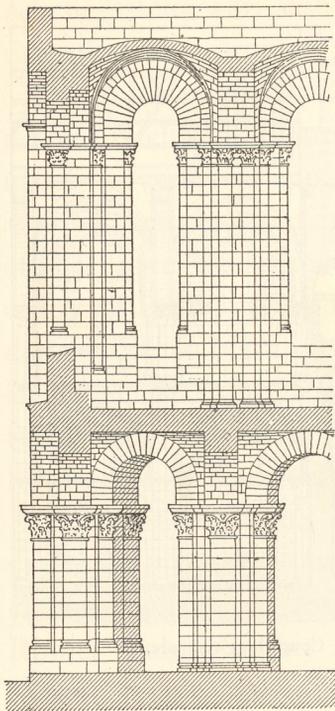


Fig. 1172. — Porche engagé de l'église de Saint-Benoit-sur-Loire.

terrain dans une ville montagnaise : exemple d'ailleurs de la variété de motifs que peut comporter un programme très simple, suivant les circonstances.

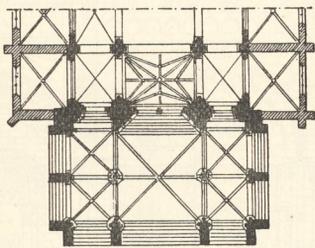


Fig. 1173. — Église de Notre-Dame de Beaune. Plan.

Puy. La ville, comme son nom l'indique, n'est qu'un morceau de montagne; des rues très raides montent à la cathédrale, et malgré les perrons qui s'y ajoutent, le sol de l'église est encore très élevé au-dessus du pied de sa façade. Un large porche ouvre donc, non comme à Tournus sous la partie supérieure de la nef, mais sous le sol de la nef elle-même, qui se prolonge ainsi jusqu'à un mur de façade sans porte. De ce porche, deux larges escaliers conduisent de chaque côté de la nef vers les entrées latérales — les seules — de l'église. Bien entendu, c'est là une disposition exceptionnelle, et née d'une configuration particulière du

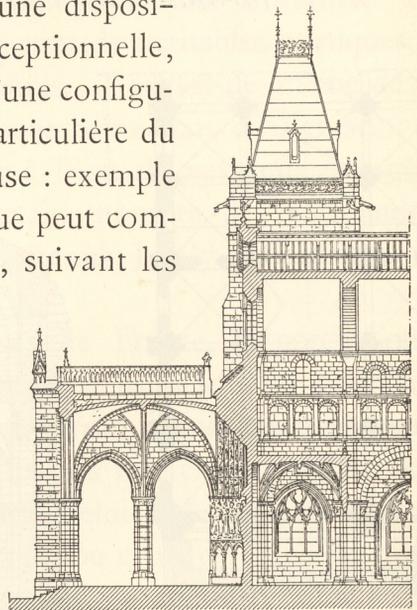


Fig. 1174. — Église Notre-Dame, à Beaune. Coupe longitudinale.

Peu à peu le porche voûté prit un caractère plus élancé, plus extérieur aussi. Avec des conceptions plus hardies, une sveltesse plus grande, vous trouverez le porche de l'église Notre-Dame de Beaune (fig. 1173 et 1174), ou celui de Notre-Dame de Dijon, dont l'exécution n'était possible qu'avec la pierre exceptionnellement dure et résistante que fournit la Côte-d'Or, et celui, très curieux, de Saint-Urbain à Troyes (fig. 1175, 1176 et 1177), où les fragiles piliers du porche sont épaulés par des arcs-boutants appuyés sur de puissants contreforts absolument extérieurs.

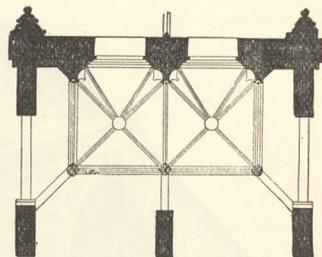


Fig. 1175. — Porche de Saint-Urbain, à Troyes. Plan.

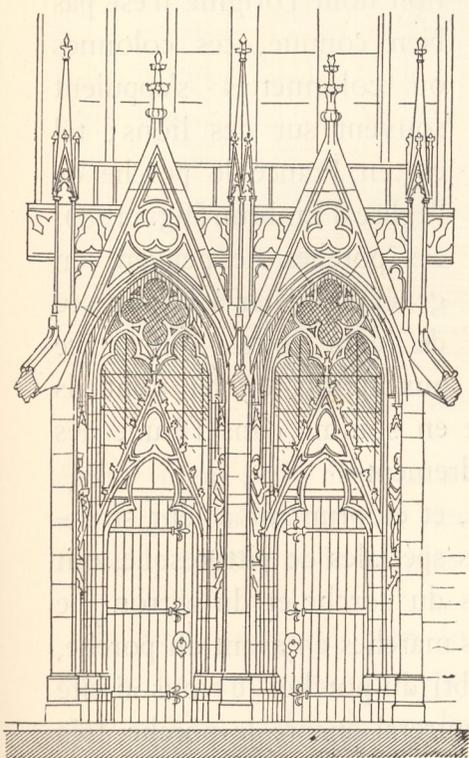


Fig. 1176. — Porche de Saint-Urbain de Troyes.

Éléments et Théorie de l'architecture. — III.

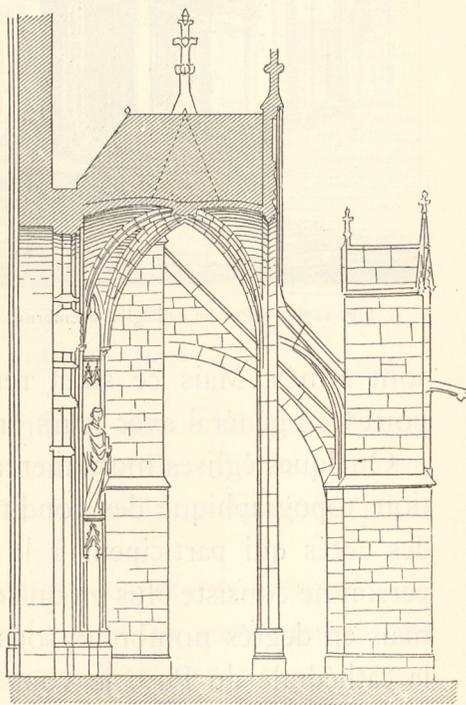


Fig. 1177. — Porche de Saint-Urbain, à Troyes.

latérale, le porche de la cathédrale de Palerme; enfin, à Paris même, celui de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Je ne puis m'attarder à la description de ces divers porches, qui, je le répète, sont toujours un portique, avec toute la variété d'étude que comporte le portique.

Vient ensuite le groupe encore plus nombreux des petits

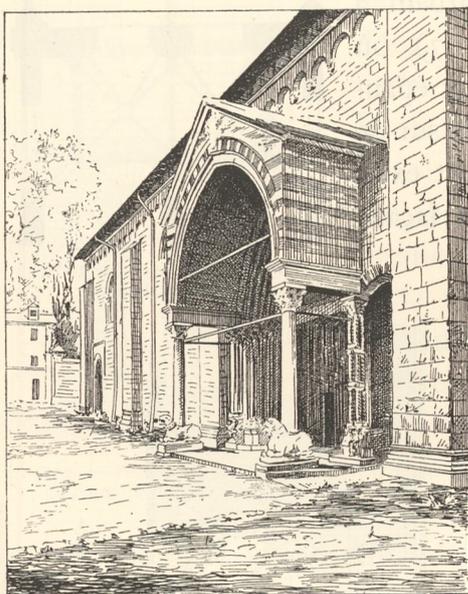


Fig. 1178. — Porche de l'église d'Embrun.

porches, qui ne sont souvent qu'un encadrement saillant de la porte d'entrée. Ce motif est très fréquent dans les églises italiennes, à Milan, à Venise, etc. Par une tradition dont l'origine n'est pas bien connue, ces colonnes ou colonnettes s'appuient souvent sur des lions; tel est en France le porche de l'église d'Embrun (fig. 1178); ces porches ne peuvent en général résister à la poussée de leurs voûtes que grâce aux tirants en fer dont ils

sont armés. Mais ce sujet rentre en somme dans l'étude des portes en général avec leurs encadrements.

Quelques églises monumentales, et empruntant à leur situation topographique des conditions spéciales de pittoresque, ont des accès qui participent à la fois du porche et du perron. Le perron ne consiste plus en quelques marches en avant du porche, mais en degrés nombreux sous l'abri du porche. Je vous ai cité la cathédrale du Puy; je vous montrerai encore le porche, très monumental, de la cathédrale d'Autun (fig. 1179). Ces exemples

ne sont pas uniques, bien entendu, mais ce sont peut-être les plus typiques. L'étude des porches est au surplus liée à celle des façades, que j'aborderai plus loin.

Il est bien évident d'ailleurs que les combinaisons de porches sont infinies, et naissent de la composition générale de chaque

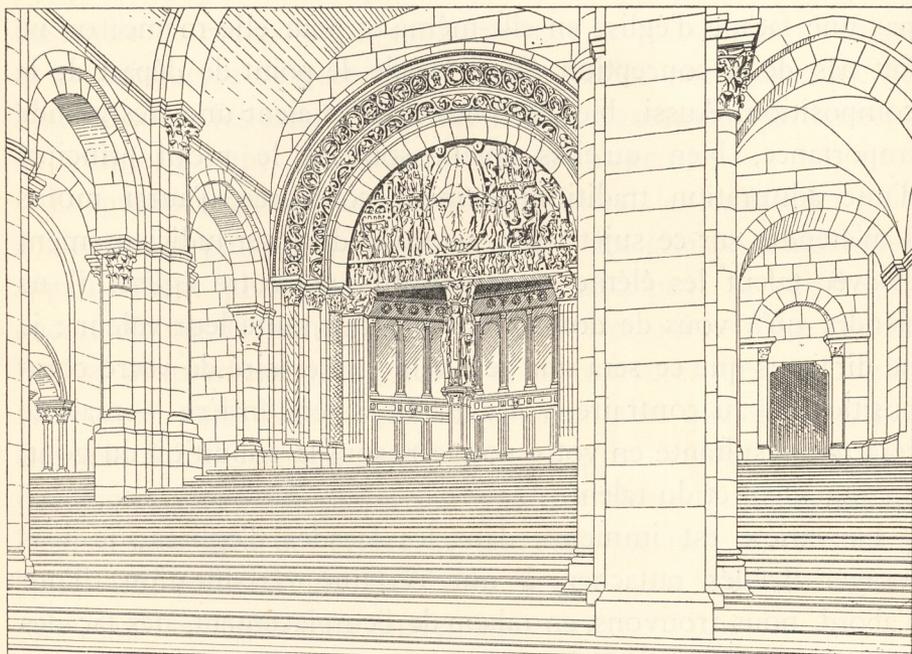


Fig. 1179. — Porche de la cathédrale d'Autun.

église ; il me suffit de vous avoir indiqué quelle est votre liberté à cet égard, sous réserve, bien entendu, de l'harmonie à assurer entre le porche et le surplus de la composition de votre église.

Je vous ai parlé bien longtemps des divers éléments de l'église ; il en reste un cependant que je ne puis passer sous silence, c'est la façade, ou les façades. Mais notez tout d'abord cette différence : les éléments dont je vous ai entretenu jusqu'ici

sont ceux qui servent de base et de point de départ à la composition : l'architecte se demande *a priori* si son église sera voûtée ou non, si elle aura des bas-côtés et des chapelles, une abside circulaire ou rectangulaire, un transept ou des nefs continues, etc. Il compose en conséquence ; puis, la façade arrive à son tour comme une résultante de la composition. On ne compose pas une façade d'église en elle-même et pour elle-même ; on ne fait pas de la conception d'une façade le point de départ de la composition. Aussi, bien que les façades aient une très grande importance, bien qu'elles soient souvent le motif principal d'une admiration traditionnellement consacrée, j'aurai moins à m'étendre sur ce sujet : si vous savez disposer judicieusement et avec talent les éléments constitutifs de votre église, il ne tiendra qu'à vous de donner aux façades toute leur valeur : je ne dirai pas que ce sera une résultante nécessaire de votre composition — au contraire, votre liberté restera entière — mais ce sera une résultante en votre pouvoir, sous la condition du goût, du jugement et du talent.

La variété est immense dans les façades d'églises ; je vais essayer de les rattacher à une certaine classification. Tout d'abord, nous trouvons, en raison de l'emplacement, des façades *principales, latérales, postérieures*.

Sous la dénomination « façades principales », nous comprendrons non seulement celles qui contiennent les portails principaux, mais aussi celles qui terminent des transepts ; en un mot, les clôtures transversales des nefs ; ainsi à Notre-Dame, si la façade principale est celle du Parvis, les extrémités de transepts sur le quai et sur la rue du Cloître sont également composées comme des façades principales, comme des *pignons*. Je réserverai l'appellation de « façades latérales » aux travées courantes, quelle qu'en soit la direction, par exemple à Notre-Dame les

travées comprises entre les tours et les transepts. Sur le sens de « façades postérieures », il ne peut y avoir d'incertitude.

Les façades principales se répartissent tout d'abord en deux grands groupes : les églises qui accusent les pignons, celles qui ne les accusent pas. Dans les premières, la façade est en quelque sorte la coupe transversale murée ; dans les secondes, un ensemble de composition monumentale se place devant l'église et en intercepte l'aspect. Ainsi, pour garder notre exemple de Notre-Dame, les façades d'extrémité des transepts appartiennent au premier groupe, la façade principale au second.

Le premier groupe comprend en général les églises les plus anciennes et, plus tard, les plus simples ; les grandes cathédrales appartiennent plutôt au deuxième ; celui-ci peut se subdiviser encore d'après la nature et le nombre de ce qui se place devant l'église proprement dite : ainsi, vous trouverez l'église à une seule tour dans l'axe, façade de clocher plus que d'église, par exemple Saint-Germain-des-Prés ; — l'église à deux tours avec frontispice entre les deux, par exemple Notre-Dame ; — enfin l'église avec une devanture de fantaisie que rien ne rattache à l'intérieur, par exemple Saint-Gervais, — cas d'ailleurs assez rare dans les églises du Moyen-âge.

Commençons par la disposition la plus simple, celle qui accuse les pignons de l'église.

Il n'est pas douteux que les façades des anciennes basiliques ne fussent ainsi composées, un fronton formant comme dans les temples le pignon d'extrémité des toitures. Ces façades étaient très simples, c'était comme je le disais tout à l'heure la coupe transversale murée. Mais presque toutes les anciennes basiliques chrétiennes ont subi des modifications profondes, et c'est surtout dans les églises de Syrie que nous trouverons ces

anciennes façades. La petite église de Babouda (V. plus haut, fig. 951) nous montre, par un exemple très bien conservé, la façade d'une église à porche et à tribune au-dessus, soit que cette tribune, à laquelle on devait accéder par un escalier intérieur, servît à la prédication en plein air ou que ce fût une loge de bénédiction. En tous cas, cette jolie façade est bien l'expression identique de la coupe transversale de l'édifice.

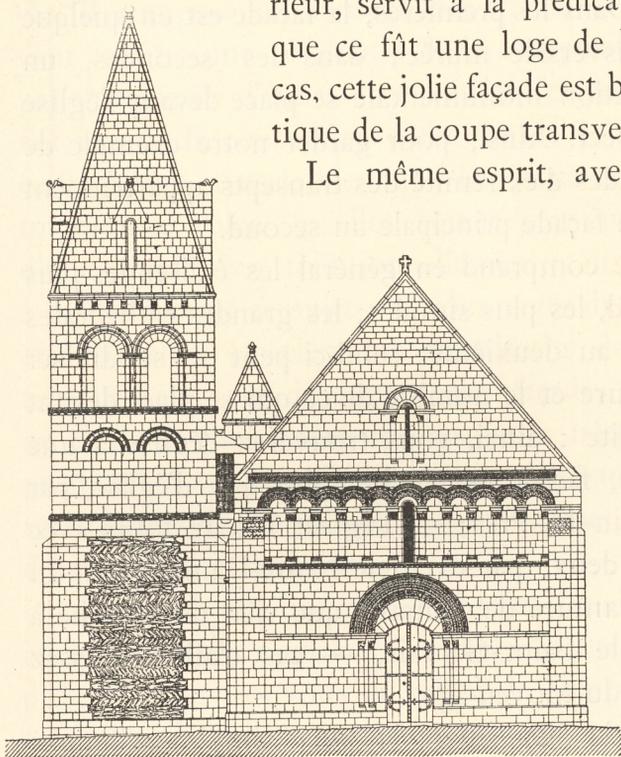


Fig. 1180. — Église de Mouen. Façade principale.

Le même esprit, avec des formes différentes, se retrouve dans quelques-unes de nos anciennes églises françaises; par exemple, celle de Mouen (Calvados) (fig. 1180), église à une seule nef, dont la façade est la traduction absolue de la coupe transversale. Vous y remarquerez aussi la galerie ou loge au-dessus de la porte

d'entrée principale. Je vous recommande encore, comme façade résultant nécessairement et immédiatement de la structure de l'édifice, celle de l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux (fig. 1181 et 1182), l'un des monuments les plus intéressants du Midi de la France, et témoin irrécusable de la persistance des traditions de l'antiquité, que vous pouvez également constater dans la jolie petite église de Loupiac (Gironde) (fig. 1183,

1184, 1185 et 1186), ou dans le porche, d'un caractère antique bien visible, de la cathédrale d'Avignon (fig. 1187).

Dans ces façades, en général, la rose n'a pas encore fait son apparition, sans toutefois qu'on puisse à cet égard formuler rien d'invariable. Le plus souvent une fenêtre cintrée, concentrique à la voûte de la nef ou parfois à un niveau supérieur, est le seul motif, très simple, qui se place entre le portail et le pignon. Vous pouvez voir ce parti sur deux exemples, entre autres

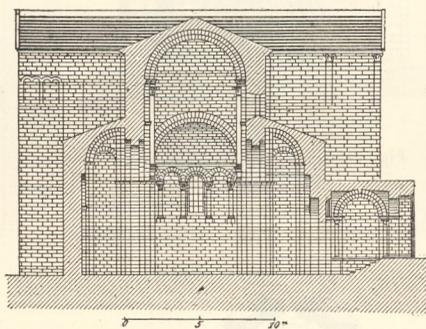
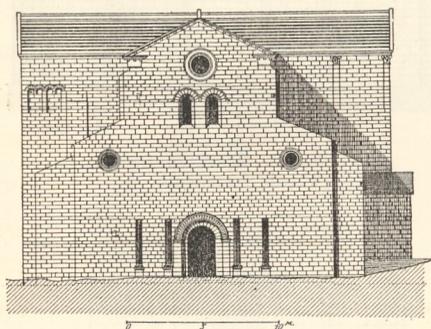


Fig. 1181. — Église Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Façade principale.

Fig. 1182. — Église Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Coupe transversale.

l'église de Saint-Pierre-au-Parvis, à Soissons (fig. 1188), d'un style très sévère et très pur, dont la façade présente cette particularité de n'avoir de porte secondaire qu'en face de l'un des bas-côtés; et l'église de Bois-Sainte-Marie en Saône-et-Loire (fig. 1189), d'architecture romane aussi, mais un peu moins austère. Elle présente une combinaison particulière de perron extérieur n'aboutissant qu'à une porte centrale, car il n'y a pas de portes de bas-côtés; et les fenêtres même des pignons de bas-côtés sont murées, dès l'origine je crois.

C'est encore, avec un style particulier, l'accord complet des façades et de la coupe qui caractérise les églises si intéressantes de l'Auvergne. Notre-Dame-du-Port à Clermont (V. plus haut,

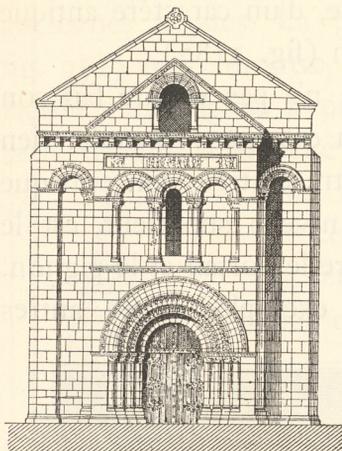


Fig. 1183. — Église de Loupiac.
Façade principale.

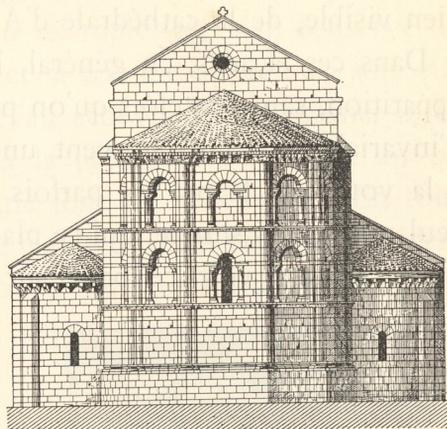


Fig. 1184. — Église de Loupiac.
Façade postérieure.

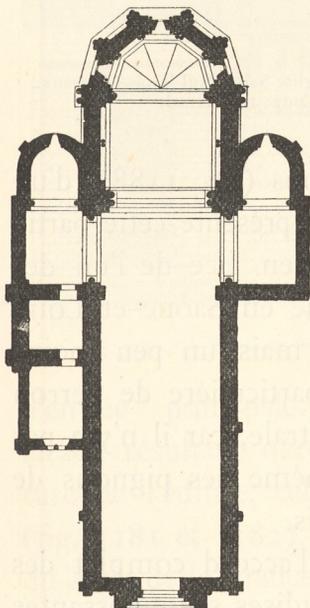


Fig. 1185. — Église de Loupiac.
Plan.

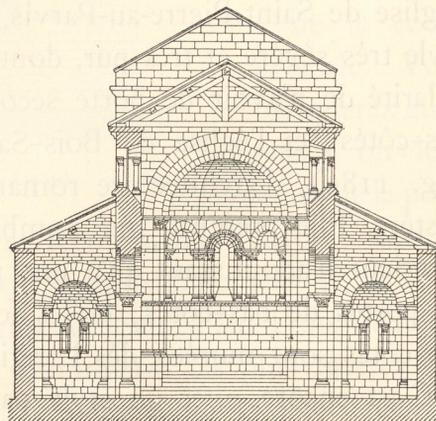


Fig. 1186. — Église de Loupiac.
Coupe transversale.

fig. 1003 à 1005), l'église de Chauriat (Puy-de-Dôme) (V. fig. 1052), pour ne vous citer que quelques exemples, ont des façades dont la composition est purement antique; et je vous affirme qu'il s'en dégage un bien grand

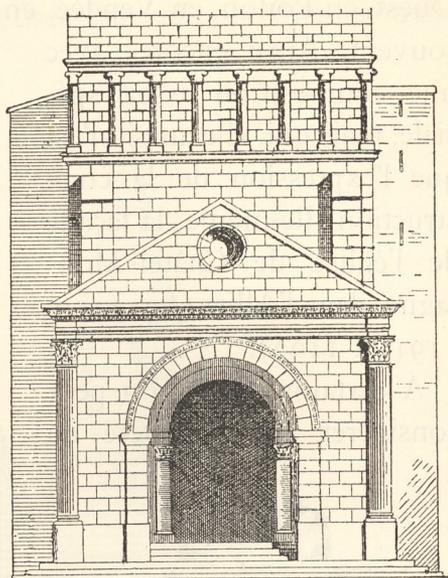


Fig. 1187 — Façade de la cathédrale d'Avignon.

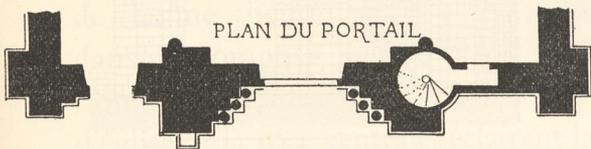
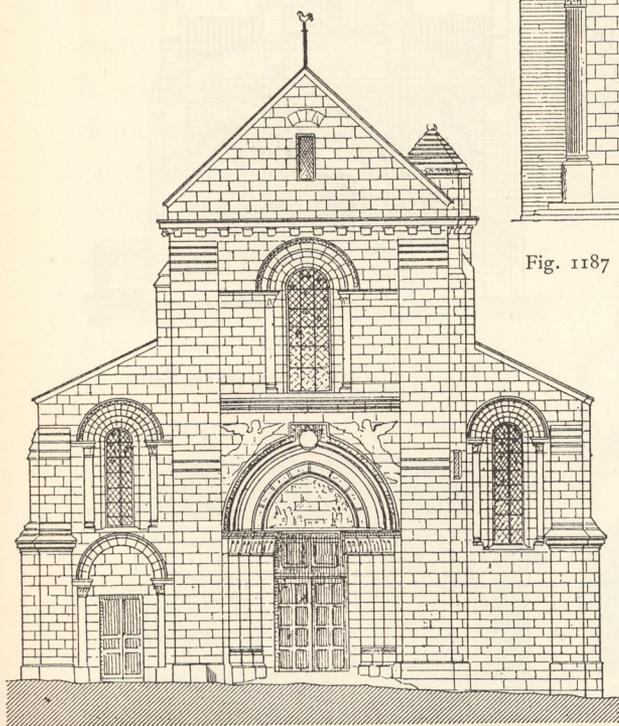


Fig. 1188. — Église de Saint-Pierre au Parvis, à Soissons. Façade.

charme pour l'artiste et l'homme de goût : charme qu'on subit sans l'analyser, mais dont l'architecte doit pénétrer les raisons : ce sont les qualités maîtresses de l'architecture antique, la vérité et la simplicité. Mais ce n'est pas là une qualité particulière à l'Auvergne; ainsi en Normandie, et surtout peut-être dans le Sud-

Ouest, en Poitou, en Vendée, en Saintonge, vous le retrouverez souvent. Ainsi encore, avec une composition assez spéciale, mais qui, elle aussi, n'est que l'expression de la construction elle-même, la façade de l'église de Châtel-Montagne, dans l'Allier (fig. 1190, 1191 et 1192).

A certains égards, on peut considérer cette variété de

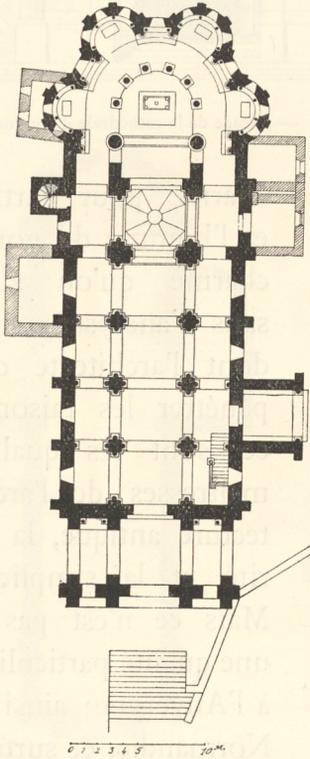


Fig. 1190. — Église de Châtel-Montagne (Allier). Plan.

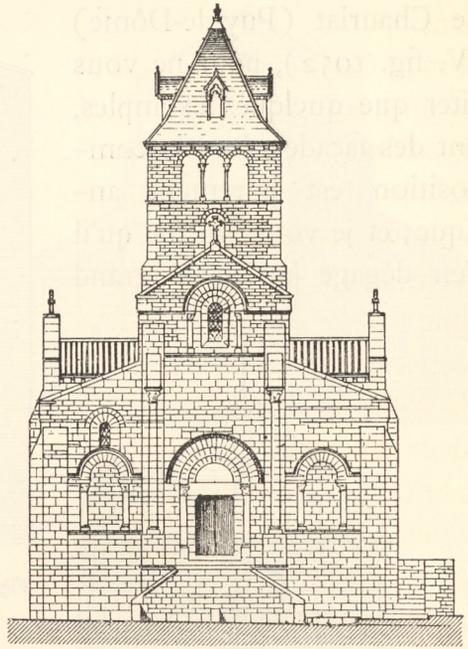


Fig. 1189. — Église de Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire). Façade.

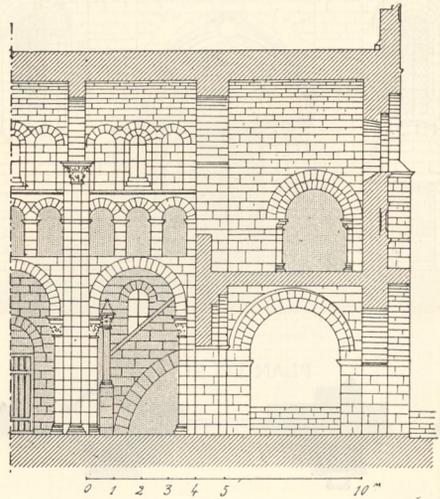


Fig. 1191. — Église de Châtel-Montagne. Coupe sur la tribune.

façades d'églises comme synthétisée par celle de Châteaumeillant (Cher) (fig. 1193). Cette église a une nef et des bas-côtés, et sa façade comporte en tout quatre ouvertures : la porte, une fenêtre en arc concentrique avec la voûte de la nef, deux fenêtres concentriques aux voûtes des bas-côtés. C'est du reste un exemple choisi entre tant d'autres, car ces exemples pourraient se multiplier indéfiniment. Il me suffit de vous avoir montré quelques types.

Un élément spécial s'introduisit de bonne heure dans la composition des façades

d'églises : la rose centrale, éclairant la nef. Parmi les plus anciens exemples, et toujours en nous en tenant quant à présent aux

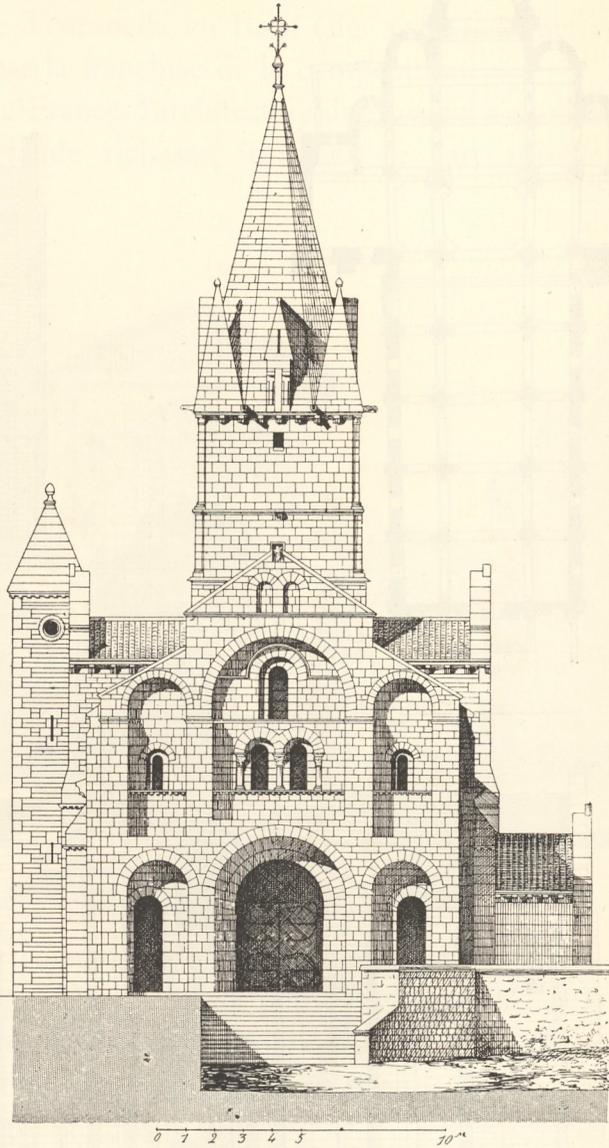


Fig. 1192. — Église de Châtel-Montagne (Allier).

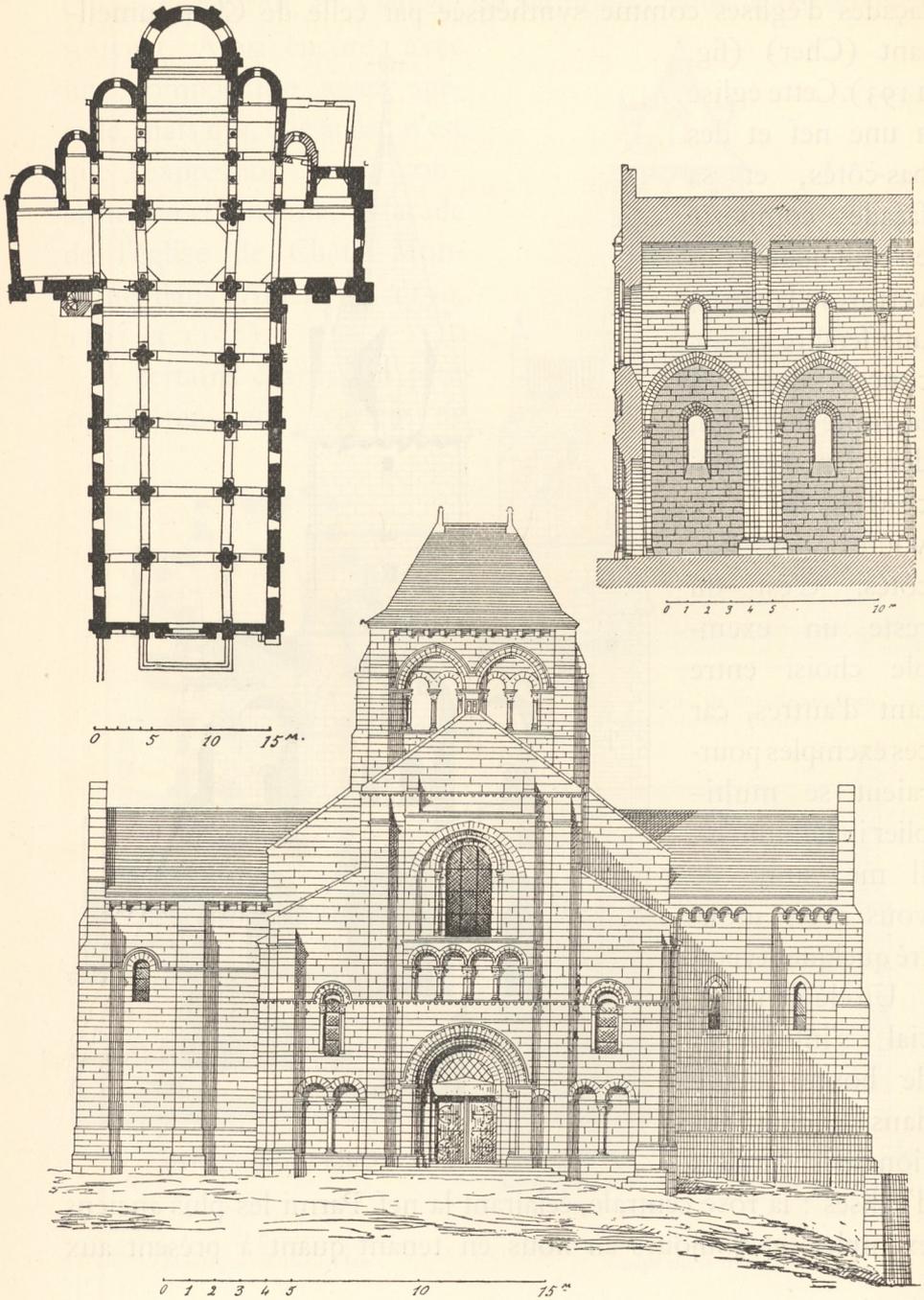


Fig. 1193. — Église de Châteaumeillant (Cher).

églises à pignons, j'appellerai votre attention sur les deux anciennes églises de Toscanella en Italie (fig. 1194), si nettement caractérisées par la franchise de la composition.

Dans le Midi de la France, l'architecture dite *romane* a produit des façades d'une grande richesse, inspirées de l'art antique.



Fig. 1194. — Église de Sainte-Marie de Toscanella.

Vous connaissez certainement tous la si jolie façade de Saint-Trophime (fig. 1195) à Arles. Vous pouvez en rapprocher la façade, également très intéressante, de l'église de Saint-Gilles (Gard) (V. plus haut, fig. 1021), moins connue, mais qui mérite également d'être étudiée.

Une saveur très particulière se dégage des façades d'églises de l'Italie du Nord, au moment où le Moyen-âge va faire place à la Renaissance. La composition reste en général un pignon

au-dessus d'une rose et de la porte centrale, mais le tout est étudié avec des éléments très fins d'arcatures peu saillantes. L'église Saint-Zénon à Vérone (V. plus haut, fig. 978) est un des plus remarquables exemples de ces belles compositions.

Avec l'architecture *gothique*, les façades ainsi composées

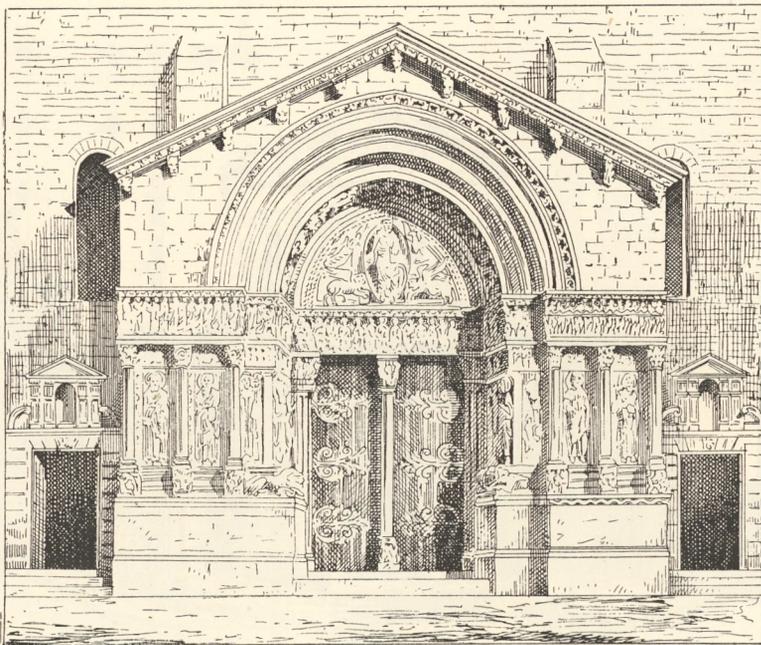


Fig. 1195. — Portail de l'église Saint-Trophime, à Arles.

abondent : tantôt avec une nef sans bas-côtés, comme la Sainte Chapelle de Paris, ou celle de Saint-Germer (fig. 1196 et 1197), où vous trouverez un exemple de rose carrée, si l'on peut employer cette expression ; c'est une combinaison de construction analogue à celle que je vous ai signalée à propos des travées latérales de la chapelle du château de Saint-Germain ; tantôt avec nef et bas-côtés. Dans celles-ci, les bas-côtés se décrochent plus ou moins en façade suivant les combinaisons de la coupe trans-

versale : ainsi, la petite église de Longjumeau, près de Paris, contient la nef et les bas-côtés sous un seul pignon ; cette façade est d'une jolie étude, et il vous est facile d'aller la voir. tandis que dans la façade de l'église Saint-Jacques de Dieppe (fig. 1198), les bas-côtés apparaissent très en contre-bas de la



Fig. 1196. — Chapelle de Saint-Germer.
Façade.

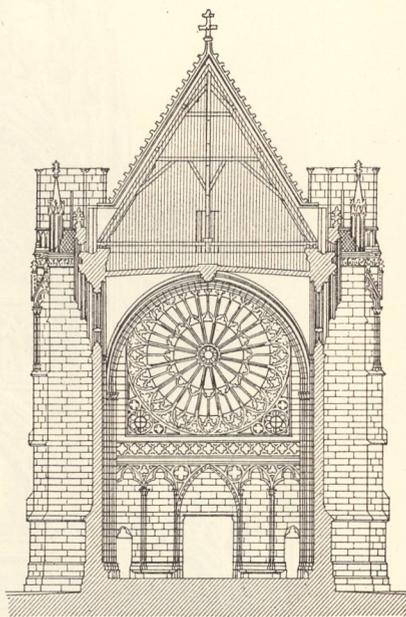


Fig. 1197. — Chapelle de Saint-Germer.
Coupe transversale.

nef, et laissent voir les arcs-boutants avec leur galerie rampante portant les caniveaux. Il y a d'ailleurs dans cette façade quelque indécision, et le niveau du comble n'est pas écrit franchement comme dans beaucoup d'églises du Moyen-âge.

Quelques églises présentent, de chaque côté du pignon de la nef, un pignon complet à deux pentes, couvrant le bas-côté et les chapelles, ou un double bas-côté. Telle est, à Paris, la façade de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, ou à Lyon celle de l'église Saint-Bonaventure.

Avec les églises de la Renaissance — je ne parle pas encore de celles qui peuvent être classées comme modernes — la composition devient plus libre, plus imprévue, et par cela même

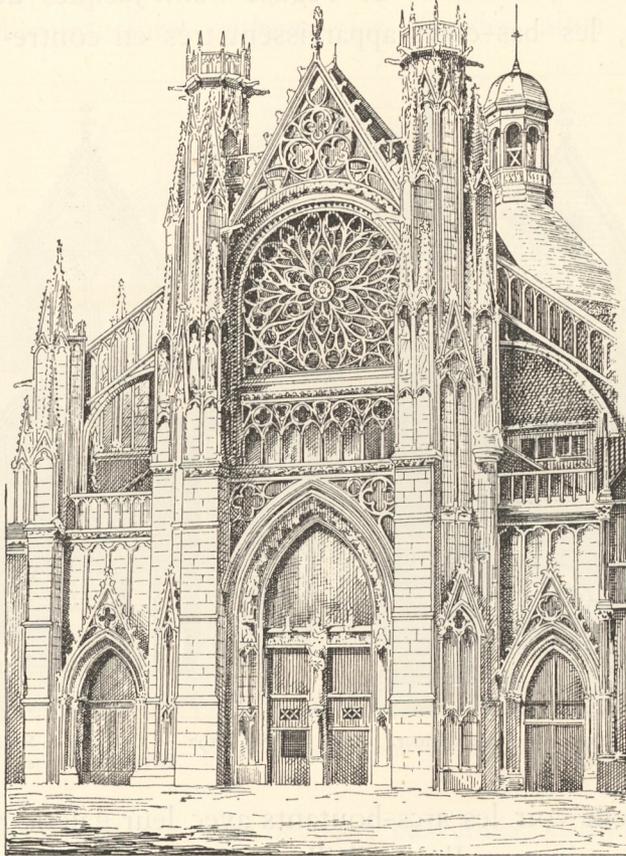


Fig. 1198. — Église Saint-Jacques, à Dieppe.

plus difficile à analyser. Ainsi vous pouvez, près de Paris, voir les façades très intéressantes de Belloy (fig. 1199), de Cergy (fig. 1200), de Gisors, en Seine-et-Oise. A celle de Cergy, on a, je crois, enlevé le meneau qui devait diviser en deux la grande porte. Ailleurs, dans un caractère assez analogue, je vous

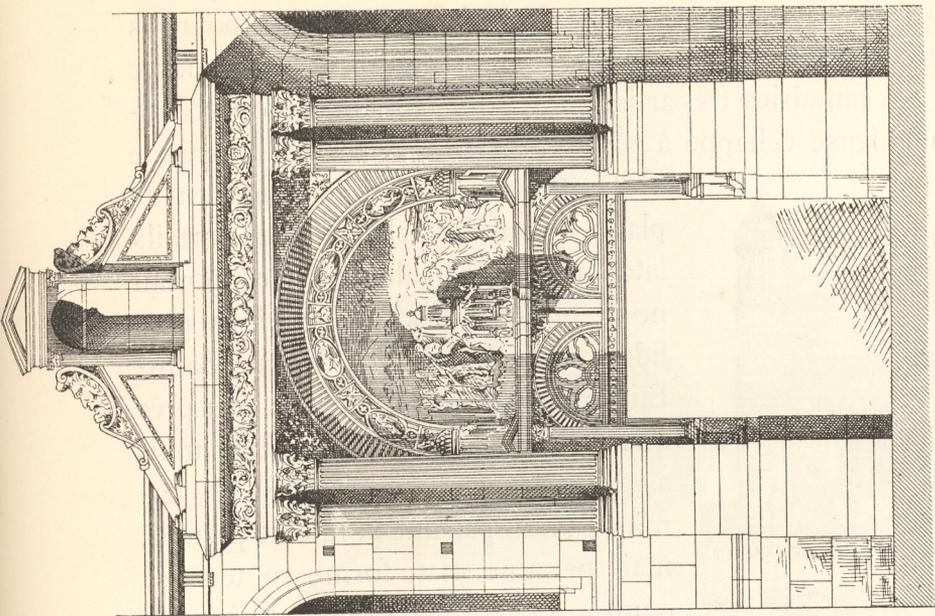


Fig. 1200. — Église de Cergy (Seine-et-Oise).

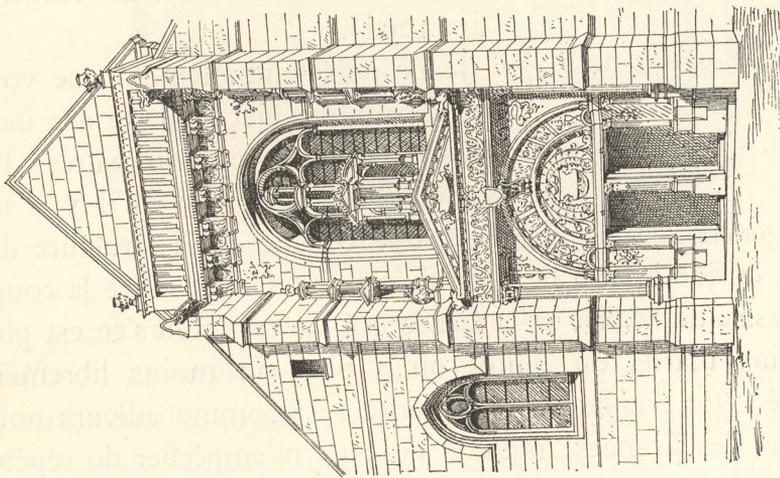


Fig. 1199. — Façade de l'église de Belloy.

citerai les églises de Bodilis (Finistère), de Montrésor (Indre-et-Loire), de Vétheuil (fig. 1201) (Seine-et-Oise). Je pourrais vous en indiquer d'autres encore; mais on peut dire que ce sont là des fantaisies très artistiques, dont la composition volontiers capricieuse échappe à toute théorie, si ce n'est à la grande



Fig. 1201. — Église de Vétheuil.
Façade.

règle affirmée par Molière, qui est de plaire. Saint-Eustache avec ses portails latéraux, principalement le portail nord, présente des compositions plus fidèles à la théorie; tandis que Saint-Étienne-du-Mont ne relève à peu près que de la fantaisie. Quelquefois, mais assez rarement, ces façades se terminent, non par une pointe de pignon, mais par une plate-forme en terrasse comme à l'église de Loudun (Vienne), ou par une toiture en croupe comme à l'église très intéressante des Andelys (fig. 1202).

Je ne puis naturellement que vous donner sur ce sujet si vaste des indications générales et sommaires. J'ai voulu vous faire voir qu'il y a un esprit général de composition, une théorie de la structure des façades, et que le mot de cette théorie est l'unité entre la coupe transversale de l'église et la façade qui l'accuse. On s'en est plus ou moins écarté, ou plutôt on a plus ou moins librement appliqué cette grande règle de vérité: ici comme ailleurs nous trouvons des licences; mais je ne puis m'empêcher de répéter que toute licence a besoin de se faire pardonner et que le talent est la condition nécessaire de l'absolution.

Je ne puis naturellement que vous donner sur ce sujet si vaste des indications générales et sommaires. J'ai voulu vous faire voir qu'il y a un

Ainsi, pour terminer cette revue partielle par un exemple très séduisant, voyez la façade du *Dôme d'Orvieto* en Italie (V. fig. 972). Cette façade, parée de toutes les séductions des

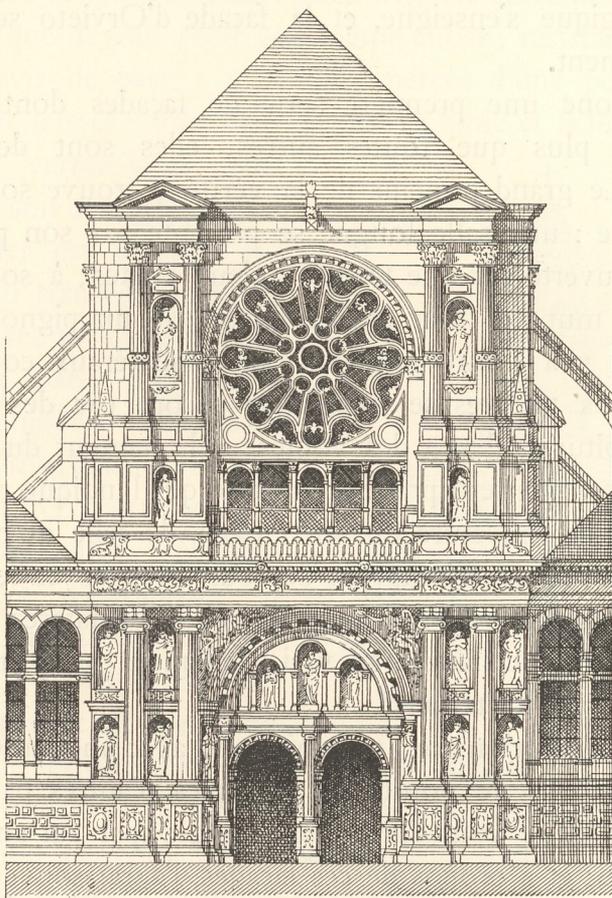


Fig. 1202. — Église des Andelys. Façade.

marbres, des mosaïques, des ors, traitée avec un goût exquis, est un véritable joyau ; si elle était vraiment la projection de la structure de l'église, l'admiration serait sans réserve. Malheureusement ce n'est qu'une composition de fantaisie, du moins dans ses silhouettes supérieures, et c'est là une infériorité. Cela n'em-

pêche pas de l'admirer, mais pour le talent si gracieux que révèle son étude, et non pour sa composition : le talent rachète et absout la défaillance de la logique. Mais le talent ne s'enseigne pas, la logique s'enseigne, et la façade d'Orvieto se dérobe à l'enseignement.

Voilà donc une première série de façades dont on peut dire que, plus que toutes autres, elles sont des façades d'églises. Le grand principe de la vérité y trouve son application entière : une salle longue se présente par son petit côté ; elle est couverte par une toiture à deux pentes ; à son origine, il y a un mur ; ce mur se terminera par un pignon à deux pentes. S'il y a contre cette salle des collatéraux couverts en appentis, ces toitures se traduiront encore par des pignons ; sous ces toitures, il y a des voûtes ; à la hauteur du centre de la maîtresse-voûte sera pratiquée la rose qui l'indique nettement. Ce sera de l'architecture du Moyen-âge, de celle qu'on appelle gothique, et rien ne m'empêche de vous dire : voyez les temples grecs, Pestum ou le Parthénon, et vous constaterez la même sincérité, la même fidélité au vrai : tellement les principes des belles choses sont éternels !

Mais cette solution n'est pas unique, et avec une variété infinie nous trouverons de nombreux exemples d'autres partis. J'essaierai, comme je vous l'ai dit, de les grouper par analogie de composition ; et à propos de ces façades, j'aurai souvent à vous parler du clocher ou des clochers, cet élément qui, avec le temps, a pris une si grande importance dans l'ensemble de l'église.

Il y a peu de façades d'églises remarquables avec une tour unique au centre de la façade. Il faut bien reconnaître que dans cette composition, le clocher se substitue à l'église, et que l'église n'a pas à proprement parler de façade. Et cependant, il faut bien

qu'on entre dans l'église par une porte principale, et que par conséquent il se trouve à la base du clocher une large baie d'accès. De là une contradiction inévitable entre deux caractères opposés que devrait avoir une même chose : résistante et pleine pour servir de base à une tour, percée d'une porte et d'une rose pour laisser entrer dans l'église la foule et la lumière.

Aussi verrez-vous plus souvent, soit des églises dont le clocher est disposé au-dessus du transept, soit des églises avec un clocher latéral — je parle d'églises à clocher unique — qu'avec un clocher dans l'axe de la façade.

Le clocher central a d'ailleurs pour effet inévitable un aspect d'étroitesse. Si large que puisse être un clocher, sa proportion est toujours élancée, c'est donc une

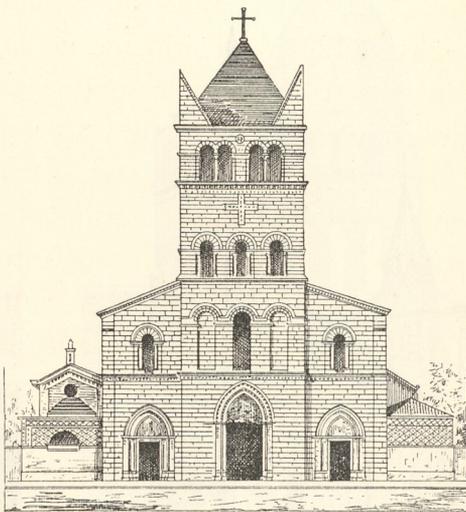


Fig. 1203. — Église d'Ainay, à Lyon.

proportion étroite par définition ; et lorsque la composition oblige à concevoir derrière ce clocher la nef même de l'église, l'impression ressentie est forcément celle d'une insuffisance de largeur de la nef. Examinez à cet égard la façade principale de Saint-Germain-des-Prés, et je crois que cette considération vous frappera.

Cependant je vous citerai quelques façades d'églises ainsi composées, et qui sont fort intéressantes : c'est surtout dans l'architecture romane que vous les rencontrerez. Ainsi, à Lyon, l'église d'Ainay (fig. 1203), l'une des plus anciennes de France, avec son clocher de proportions lourdes et trapues, élégant

ependant par le détail de l'étude. L'église de Moirax (V. plus aut, fig. 1156), dans le Lot-et-Garonne, comporte plutôt un ampanile qu'un clocher; ce campanile, très rustique comme toute la façade, est couronné de toitures saillantes. A Ibos

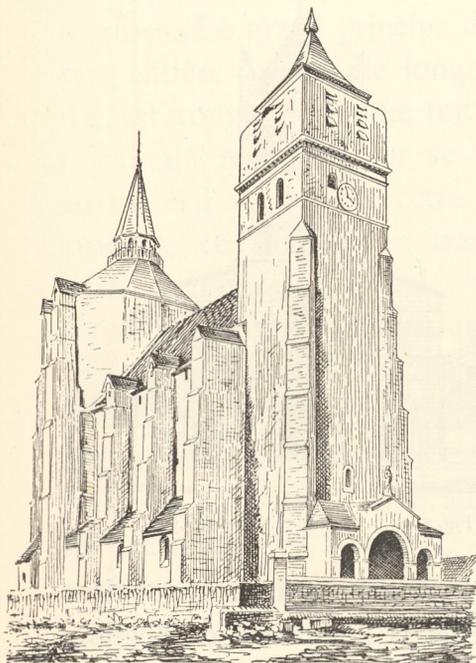


Fig. 1204. — Église d'Ibos (Hautes-Pyrénées).



Fig. 1205. — Église d'Ebreuil (Allier). Façade.

(Hautes-Pyrénées) (fig. 1204), l'édifice de style roman rustique se présente avec un grand fût nu, très simple, au bas duquel est un petit porche saillant.

La façade, romane aussi, de l'église d'Ebreuil (Allier) (fig. 1205) est d'une composition toute particulière. La tour du clocher est ici formée de trois travées au-dessus d'un porche. C'est donc plutôt une façade recevant des cloches à sa partie

supérieure qu'une façade formée par un clocher proprement dit.

Dans la période *gothique*, il y a de nombreuses églises qui ont

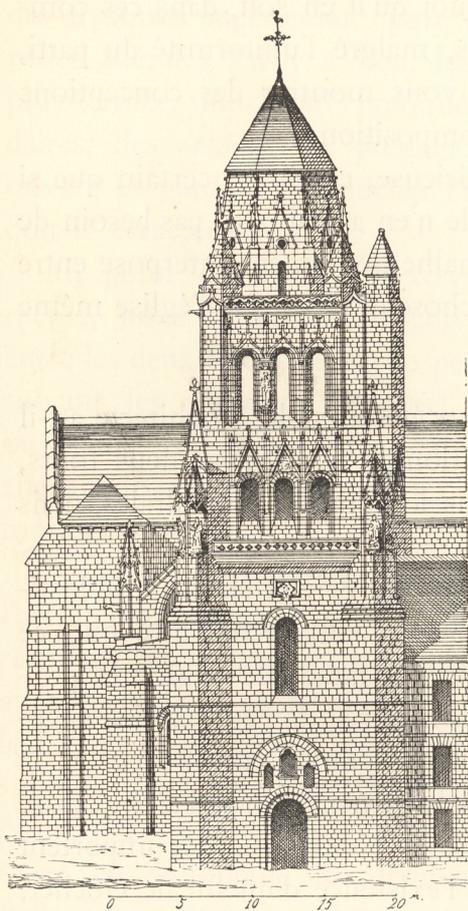


Fig. 1206. — Église de Saint-Maixent.
Façade principale.

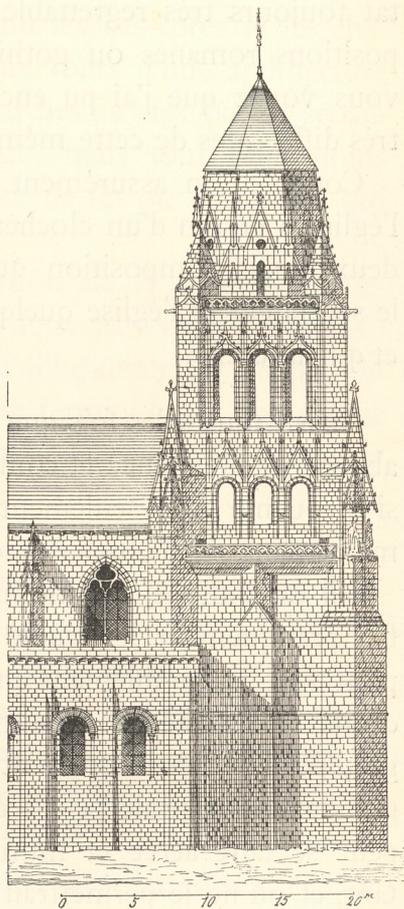


Fig. 1207. — Église de Saint-Maixent.
Façade latérale nord.

des façades composées avec un clocher central. Je ne puis vous les citer toutes, et d'ailleurs il y a souvent entre elles beaucoup d'analogie ; la difficulté est toujours d'échapper à cette impression d'étroitesse que je vous signalais. L'église de Saint-Maixent (fig. 1206 et 1207), dans les Deux-Sèvres, est parmi celles où le

caractère monumental d'une façade d'église transparait le mieux dans une façade de clocher, tandis que beaucoup d'autres arrivent à donner l'idée d'une église moindre qu'elle n'est en réalité, résultat toujours très regrettable. Quoi qu'il en soit, dans ces compositions romanes ou gothiques, malgré l'uniformité du parti, vous voyez que j'ai pu encore vous montrer des conceptions très différentes de cette même composition.

Composition assurément judicieuse, car il est certain que si l'église a besoin d'un clocher, elle n'en a vraiment pas besoin de deux ; mais composition qui malheureusement interpose entre le spectateur et l'église quelque chose qui n'est pas l'église même et qui la cache.

Aussi, toutes les fois que cela a été possible, l'architecte a-t-il abordé de préférence la composition de façade avec deux tours, si fréquente non seulement dans les grandes cathédrales, mais même dans des églises modestes.

S'il est difficile, au moins pour des églises simples, de justifier pratiquement le double clocher, il faut reconnaître que ce parti met admirablement en valeur la façade de l'église et proclame la majesté du monument. L'entrée de l'église, bien dégagée, peut se faire librement par une grande et belle porte ; la grande rose centrale peut accuser largement la nef ; l'architecture peut se faire aérée et lumineuse là où ces qualités importent tant, et où ne le permettrait pas l'existence d'un fût de clocher, nécessairement opaque. Nous avons vu d'ailleurs, à propos des clochers, les motifs qui avaient fait rejeter sur les côtés ces accessoires de l'église. J'ajouterai enfin que rien ne saurait mieux recevoir et arrêter l'extrémité des façades latérales que ces tours robustes, dont la nudité et l'aspect énergique contrastent si heureusement avec l'allure élancée et les grands percements des travées de la nef et des bas-côtés.

En général donc, une façade d'église ainsi comprise se composera d'une partie milieu, correspondant à la largeur de la nef, où s'ouvriront la porte principale, la grande rose centrale, ou des arcatures supérieures ; puis, devant les bas-côtés et les chapelles latérales s'il y a lieu, les deux tours d'une architecture plus fermée, où seront pratiquées au besoin des portes secondaires, des arcades de premier étage, mais tout cela moins ouvert et gardant au clocher l'aspect de fût ou de pylône qui doit le caractériser.

Au point de vue de la composition de la façade en elle-même, nous trouverons encore ici deux partis très différents : entre les deux tours, la façade peut se silhouetter par un pignon suivant les rampants de la nef, ou se terminer par une galerie ou tout autre motif horizontal comme à Notre-Dame, et dans chacun de ces deux partis, les tours étudiées avec plus ou moins d'ampleur.

Les plus anciennes églises à deux tours, notamment dans l'architecture romane, suivant plus scrupuleusement les formes résultant de la construction même, sont en général conçues avec un pignon central. Tantôt, comme à Poitiers (fig. 1208), les tours de la façade principale, d'ailleurs peu importantes et subordonnées au clocher central, sont rejetées au delà des trois portails d'entrée, et alors le pignon central se dégage franchement en silhouette, les demi-pignons des bas-côtés venant seuls s'appuyer à l'épaulement des deux tours. Tantôt, comme à la cathédrale d'Angoulême (V. plus haut, fig. 1019) ou à Saint-Étienne de Caen, les tours encadrent directement le pignon de la nef : vous savez d'ailleurs que ces deux églises n'ont pas de bas-côtés.

Mais dans ces églises, et en général dans toutes les façades

d'églises à deux clochers, il faut distinguer des tendances assez diverses. Vous en trouverez qui, fidèles à la composition logique du clocher — un fût, puis l'étage des cloches, — présentent des

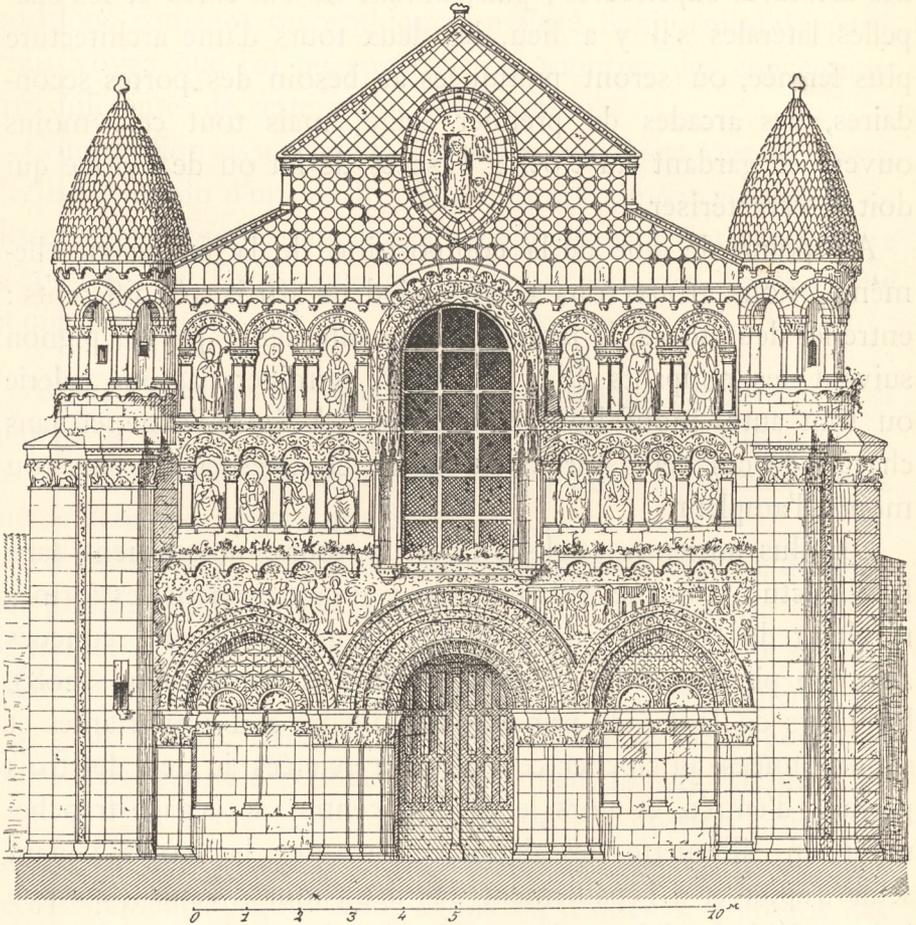


Fig. 1208. — Église Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers. Façade.

tours pleines dans toute leur partie inférieure, et ajourées seulement à la hauteur des cloches; tandis que dans d'autres, plus nombreuses, les clochers sont percés de portes d'accès aux bas-côtés et de fenêtres au niveau des hautes voûtes. Le premier de

ces deux partis se combine facilement avec les églises qui n'ont pas de bas-côtés, et c'est ainsi que dans ces façades de Poitiers ou d'Angoulême que je vous ai montrées, les clochers sont constitués par des tours pleines, d'une composition d'ailleurs assez indécise à Poitiers, et à Angoulême avec une simple continuation devant les tours des arcatures de la façade : motif qui donne évidemment à cette façade un caractère d'ensemble, mais qui écrit moins nettement le clocher : il semble que celui-ci ne commence qu'au-dessus de la corniche de la façade, et ce n'est qu'en façade latérale qu'il retrouve la fermeté d'une tour.

Ce n'est pas à dire cependant que le parti des clochers pleins n'ait pas eu ses applications avec les églises à bas-côtés. Mais alors il faut, ou bien qu'ils soient rejetés au delà des bas-côtés, devant les chapelles latérales s'il en existe, ou complètement en saillie ; ou bien que ces clochers peu importants soient élevés à la jonction de la nef et des bas-côtés, en se réduisant assez pour laisser à l'une comme aux autres une proportion possible. Un des plus jolis exemples de cette disposition est l'église de Vernon (fig. 1209), où la grande rose, inscrite dans une baie carrée et surmontée d'un pignon aigu, remplit tout l'espace entre deux élégantes tours polygonales de dimensions assez restreintes pour ne former pour ainsi dire qu'un contrefort d'angle, en laissant apercevoir les arcs-boutants de la nef.

Mais, je le répète, le parti des clochers ouverts est bien plus fréquent : il est naturel en effet, dans la composition du plan, de les placer devant les bas-côtés, et on peut dire que presque toutes les églises à deux clochers sont ainsi conçues. C'est le parti de la plupart des grandes cathédrales notamment, soit que les clochers soient symétriques ou dissemblables. C'est le cas, avec des variétés infinies, des plus célèbres églises, Reims, Amiens, Cologne, etc., de Notre-Dame de Paris et de la cathé-

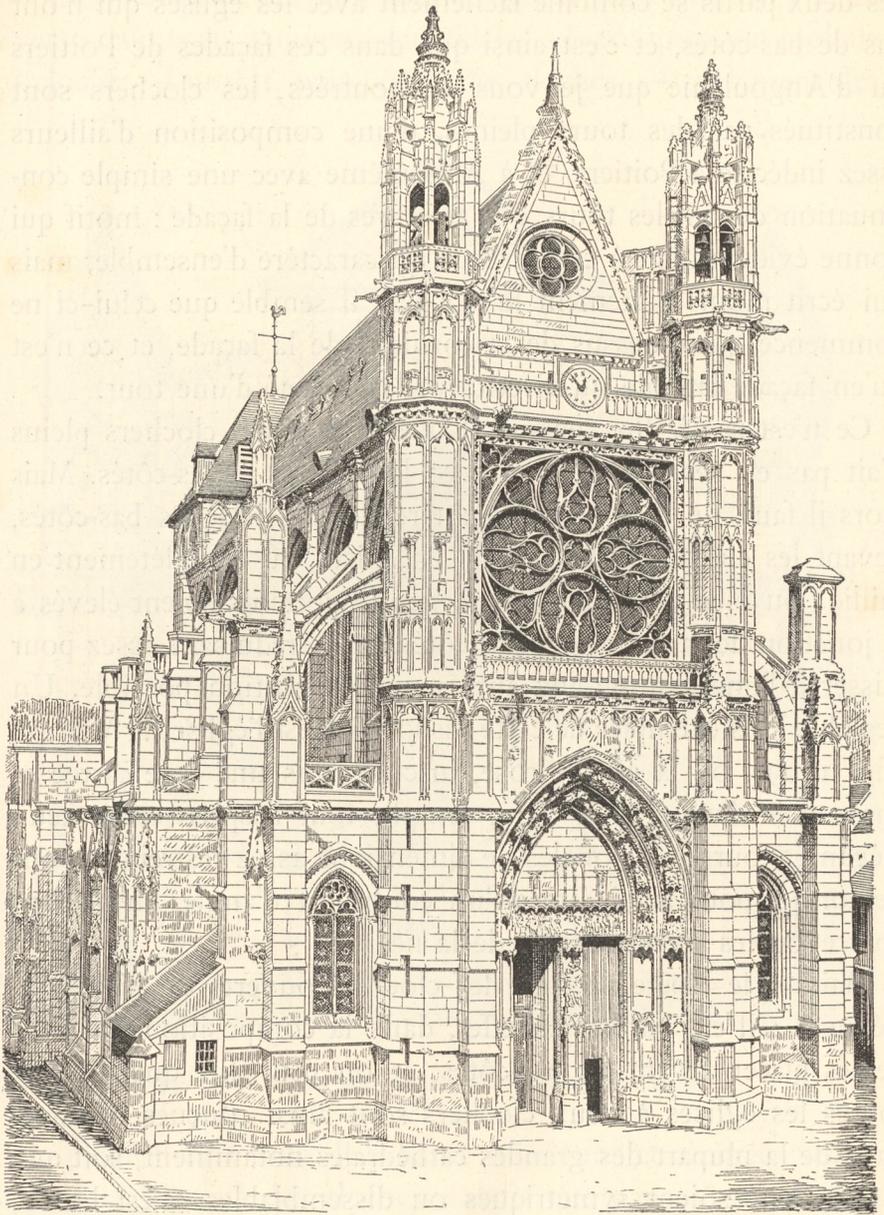


Fig. 1209. — Église de Vernon.

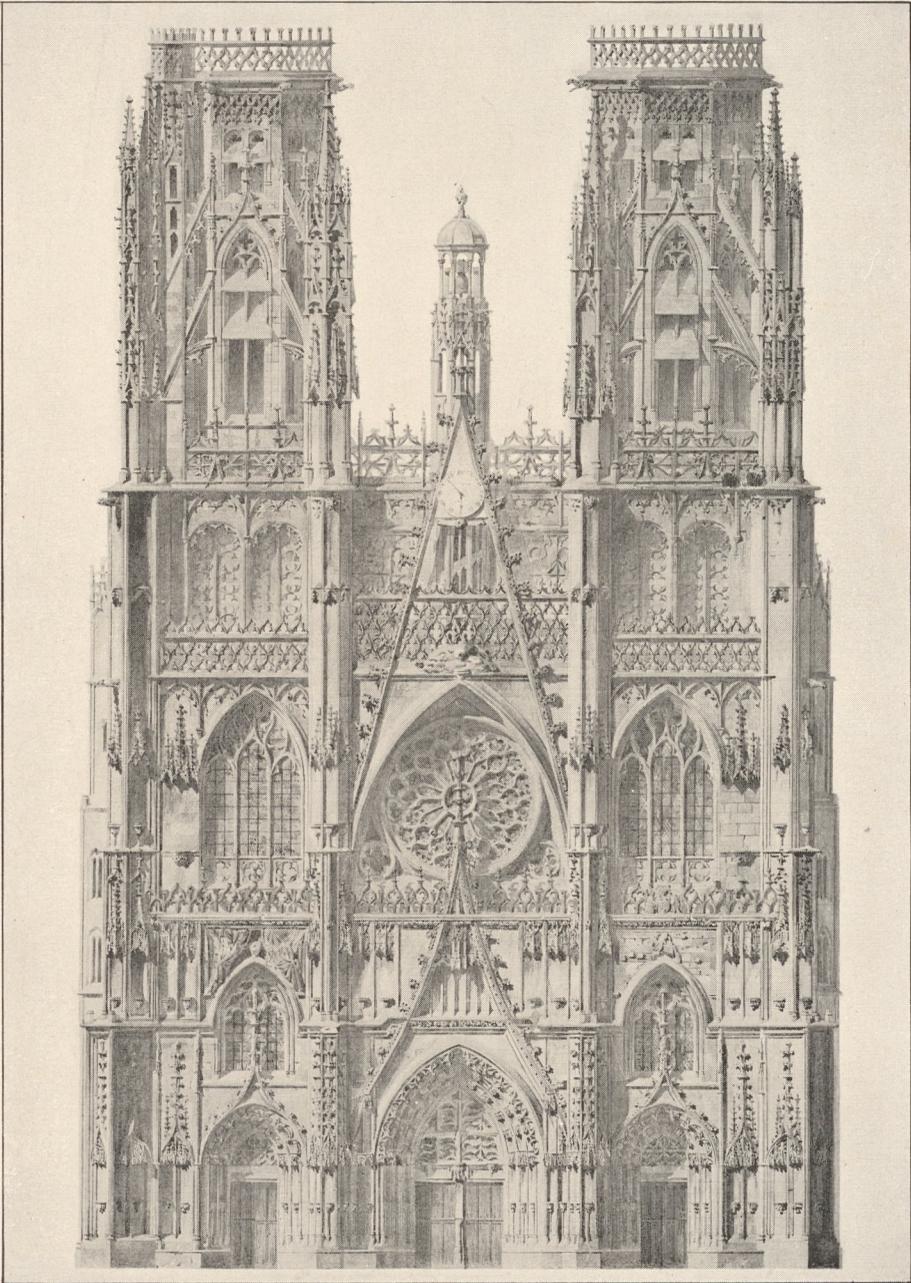


Fig. 1210. — Cathédrale de Toul.

(D'après un relevé des monuments historiques).

drale de Laon, que je vous ai déjà montrées. Je me bornerai à vous citer comme exemple l'ancienne cathédrale de Toul (fig. 1210), dont la façade très élégante contraste avec les fermets de Notre-Dame ou de Laon, et qui combine les deux dispositions du pignon et de la galerie horizontale entre les deux tours.

Mais ce parti conduit toujours à des difficultés assez grandes. Le pignon paraît resserré entre la masse des deux tours si celles-ci sont puissantes, ou il ne peut les dominer de son importance, comme à Vernon, que si ces tours sont elles-mêmes assez exigües. La façade de l'église paraît réduite à la largeur du pignon seul, et ne paraît pas s'étendre en largeur autant que le bâtiment lui-même.

Ce sont sans doute ces difficultés qui ont fait le plus souvent adopter le parti d'une composition horizontale entre les deux tours; c'est la composition de Notre-Dame de Paris, de la cathédrale de Reims, de celles d'Amiens, de Burgos, de Saint-Pol-de-Léon, de Bordeaux, et sauf un ressaut en gradin de la partie centrale, de celle de Laon. Je n'ai pas besoin de vous décrire plus en détail ce parti de composition dont je vous ai déjà montré plusieurs exemples, et que vous connaissez tous. Alors, le couronnement horizontal qui relie les deux tours cache le pignon de la nef, soit que la toiture vienne directement buter contre ce motif, ce qui est la disposition la plus ordinaire, soit que, comme à Notre-Dame, il soit reporté en arrière de la terrasse qui couvre la jonction des tours.

Tout cela d'ailleurs peut s'étudier avec toute la variété imaginable, les exemples sont là pour le montrer. Aux prises avec ce programme, vous y apporterez chacun votre goût et votre talent : mais comme vous devez le voir, la composition des façades d'églises se rattache toujours en définitive à des types

principaux, qui ne sont eux-mêmes que des applications de l'idée de vérité qui doit dominer et diriger toute l'architecture. Je vous disais tout à l'heure que la façade est en quelque sorte une résultante de la composition qui se manifeste dans le plan et dans la coupe transversale : retournez si vous le voulez la démonstration : et derrière une façade d'église pure et bien ordonnée, il sera impossible que vous ne pressentiez pas la structure de l'édifice. Il en est du monument comme de la nature humaine : vous n'imaginerez pas un homme dont l'aspect serait court et trapu lorsque son ossature serait de proportions élancées : vous ne sauriez imaginer davantage derrière une façade large et haute une structure étroite ou basse. Encore une fois répétons-le : il n'y a pas dans la réalité des plans, des coupes, des façades : il y a un monument, une œuvre : à cette unité nécessaire doit correspondre l'unité de conception, et votre mur de façade — car c'est un mur — a deux faces, l'une interne, l'autre externe : que l'une ne soit pas un démenti pour l'autre. C'est toujours le précepte éternellement vrai de l'Art poétique :

Denique sit quidvis simplex duntaxat et unum.

Des façades latérales, je vous dirai peu de chose. L'étude de la travée dans sa construction et sa proportion fixe les éléments de la façade de cette travée. Au surplus, une façade latérale, particulièrement dans une église, n'a guère de proportion générale à observer. Que la nef, par exemple, ait un nombre de travées qui variera du simple au double, cet élément ne changera pas pour cela : la proportion de la travée, la hauteur de ses diverses parties, la largeur des ouvertures, tout cela constituera une unité de façade qui se répétera cinq ou dix fois ; façade générale courte dans un cas, longue dans l'autre, comme la nef même

de l'église, mais sans que la composition de cette façade latérale ou sa proportion d'ensemble agisse *a priori* sur celle du monument qui se détermine par d'autres considérations.

Comme conséquence, nous retiendrons donc que l'étude d'une façade latérale se concentre dans l'étude d'une travée.

Et naturellement, à chaque conception de la travée d'église correspondra une expression différente de la travée de façade latérale. Vous sentez bien d'ailleurs que j'exagère un peu. Dans l'enseignement, pour faire pénétrer une idée juste, il faut la soumettre à un grossissement d'optique. Je ne voudrais donc pas que vous pussiez, sur la foi de ce qui précède, vous figurer que l'étude des façades latérales soit négligeable. Le projet d'ensemble doit être et rester une composition d'ensemble; mais lorsque vous vous êtes assurés, à petite échelle au besoin, que les proportions générales de vos façades latérales vous donnent satisfaction, c'est l'étude de travée, avec celle des pignons de transept s'il y en a, qui demande à être vue de près, et il serait en général inutile de faire à grande échelle une étude de toute une façade latérale, tandis que pour la façade principale c'est une nécessité.

En tous cas et à propos d'éléments, je n'ai à vous parler des façades latérales d'églises qu'à propos de leurs travées.

Dans les églises charpentées ou plafonnées, le problème est tout simple : un mur limite les bas-côtés, un autre mur limite la nef; dans chacun d'eux, une fenêtre par travée. Cela peut s'étudier avec la plus extrême simplicité, comme dans la plupart des anciennes basiliques, ou peut au contraire se prêter à toutes les richesses décoratives. Pas d'autre règle que de bien distribuer la lumière de façon à éclairer convenablement les intérieurs, et assurer l'écoulement des eaux, chose facile dans cette combinaison. La façade latérale de l'église Saint-Zénon à

Vérone (fig. 1211), dont je vous ai déjà montré plus haut la façade principale (fig. 978), est une des mieux réussies dans ce parti.

Avec les églises voûtées, nous trouverons des partis très différents suivant la disposition même de la voûte. Si l'église est

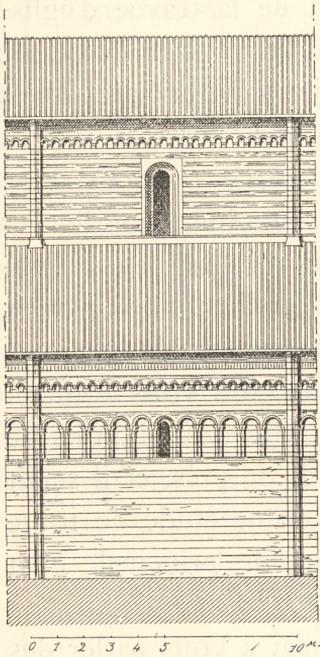


Fig. 1211. — Travée de façade de Saint-Zénon, à Vérone.

voûtée en berceau, comme dans beaucoup d'anciennes églises romanes, les fenêtres latérales seront pratiquées au-dessous du berceau; elles ne peuvent alors être bien grandes. Tel est le cas par exemple de Saint-Sernin à Toulouse (fig. 1212) ou de Notre-Dame-du-Port à Clermont, de l'église d'Issoire, etc., que je vous ai montrées plus haut. Sauf l'épaisseur des murs, et une plus grande hauteur de maçonnerie au-dessus des fenêtres, à cause de la distance inévitable entre la naissance de la voûte et le pied du comble, la façade latérale ressemble fort à celle d'une église charpentée.

Si l'église est voûtée en coupes, comme les anciennes églises byzantines, alors la façade latérale devient le mur pignon d'une large travée; la composition se rapproche de celle des salles de Thermes, et à part la forme des baies, la façade latérale de Sainte-Sophie de Constantinople, par exemple, est composée dans cet esprit. Le même principe a encore dicté la composition des façades latérales de ces églises à travées sur plan carré, telles que Cahors, Angoulême, Angers, Saumur, etc.

Si l'église est disposée avec des travées multipliées, et voûtées

en voûtes d'arête, comme c'est le cas de l'immense majorité des églises du Moyen-âge, il y aura encore deux partis différents qui s'imposeront presque nécessairement d'après le mode de construction.

En effet, les plus anciennes églises, vous le savez, s'inspirant de la tradition romaine des salles de thermes, avaient les toitures couchées directement sur l'extrados des voûtes; toute la construction, depuis l'intrados des voûtes jusqu'à la surface externe des dalles de pierre formant toiture, n'était qu'un seul ouvrage de maçonnerie. Tel est le système de construction suivi dans beaucoup d'églises du midi de la France notamment, et dans les églises d'Auvergne que j'ai déjà eu l'occasion de vous citer. Ces églises, il est vrai, sont généralement voûtées en berceau, et dès lors leur façade latérale ne présente pas de particularité au point de vue de la composition. Mais si elles sont voûtées en pendentifs ou voûtes d'arête, il faut alors nécessairement que, comme dans les thermes, les jours éclairant les tympans des voûtes soient pratiqués dans des pignons — un par travée — s'élevant dans la hauteur de la voûte. Alors, il n'est plus possible d'avoir un chéneau ou un égout horizontal : les eaux de toiture se réunissent dans les noues ou noulets formés par la rencontre des rampants de ces pignons avec les rampants du grand comble de la nef, et aboutissent à des gargouilles qui les projettent aussi loin que possible de la façade — ou à de simples tuyaux de descente qui doivent alors être aussi nombreux que les piliers séparatifs de travées.

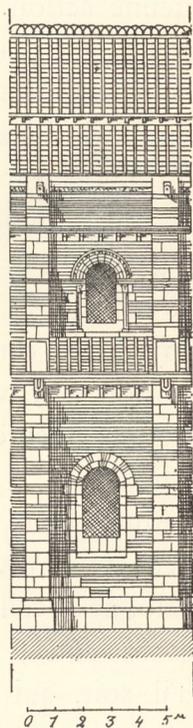


Fig. 1212. — Travée de façade latérale de l'église Saint-Sernin, à Toulouse.

Mais, je vous l'ai dit déjà, cet ancien errement de construction fut bientôt abandonné, et pour diminuer le poids porté par les voûtes et par conséquent leur poussée, les architectes furent conduits à composer de grands combles en charpente, élevés au-dessus des voûtes. Dès lors, les voûtes d'arête n'ont plus aucune action sur la forme des toitures : au niveau où commence le travail du charpentier, il est fait table rase, et l'église n'a plus qu'à se couvrir comme il est rationnel, par un grand comble à deux égouts. Alors, il est naturel qu'au pied de chacun de ces rampants le chéneau ou l'égout continu se traduise par une ligne continue aussi, horizontale, qui sera le motif de la galerie si fréquente à la base des combles des églises du Moyen-âge, et d'où partent à chaque travée les écoulements au moyen des caniveaux superposés aux arcs-boutants. Cette disposition a l'avantage de restreindre la surface tributaire de chaque descente, et d'éviter par conséquent les chances d'engorgements.

Ainsi donc, dans ce parti, qui est de beaucoup le plus fréquent, vous revenez à une composition de façade latérale encore analogue à celle des anciennes basiliques : dans le mur latéral des bas-côtés, des fenêtres au-dessous de l'entablement, quel qu'il soit, qui reçoit la toiture des bas-côtés ; puis dans le mur latéral de la nef, des fenêtres au-dessous de l'entablement qui reçoit la toiture de la nef : seulement ces fenêtres s'ouvrent intérieurement dans le tympan d'une voûte d'arête, au lieu de s'ouvrir dans le mur de soutien d'une charpente. La fenêtre sera une simple baie comme dans les premières églises voûtées en voûte d'arête, telles que Saint-Germain-des-Prés ou les églises de Caen ; ou bien elle deviendra plus tard la grande verrière qui caractérise de plus en plus les églises du Moyen-âge : de là des différences profondes dans l'étude et le caractère. Les églises

ainsi disposées sont innombrables, et sauf les variétés d'étude, la composition de leurs façades latérales ne peut varier beaucoup. Elle sera cependant différente selon qu'il y aura ou non des tribunes au-dessus des bas-côtés. Comme églises sans tribune, je vous citerai parmi tant d'autres les travées latérales de l'église de La Ferté-Bernard (fig. 1213); et comme églises avec tribunes celles de Notre-Dame de Paris et de Laon, que je vous ai déjà montrées, et qu'il est intéressant de rapprocher de celle de l'église d'Eu (fig. 1214), qui n'a pas de tribunes, mais dont les bas-côtés sont assez élevés pour en rappeller la composition avec l'arc qui entretoise les

piliers au milieu de leur hauteur.

Mais, je le répète, cette étude, ce caractère, sont déterminés par l'aspect que l'artiste veut donner à l'intérieur de ses nefs. La façade latérale est une conséquence. Certes, elle doit être étudiée, mais elle est régie, elle ne régit pas.

Aussi vous remarquerez dans les travées de façades latérales des églises du Moyen-âge de très grandes variétés de proportions. Reprenons ces deux exemples : les églises d'Eu et de La Ferté-

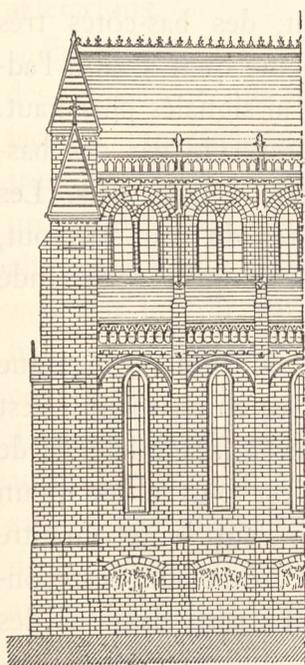


Fig. 1214. — Travée de façade latérale de l'église d'Eu.

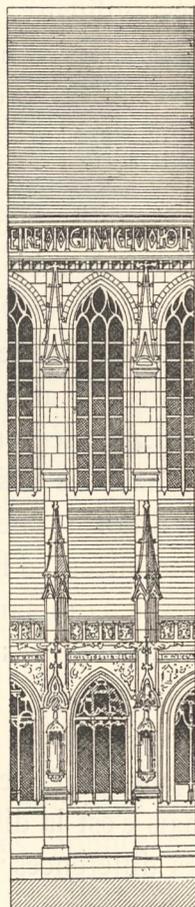


Fig. 1213. — Travée de façade latérale de l'église de La Ferté-Bernard.

Bernard. A celle-ci, les fenêtres des bas-côtés sont d'une hauteur très ordinaire; par contre, celles qui éclairent la nef sont très hautes, et prennent une importance capitale dans la composition. A Eu, c'est le contraire; les fenêtres des bas-côtés, bien qu'élevées au-dessus d'un soubassement plus important qu'à La Ferté-Bernard, sont d'une hauteur considérable, et celles de la nef paraissent basses par comparaison.

Or, c'est bien ici la démonstration de ce que je disais plus haut : croyez-vous que ce soit dans une intention de proportions de façade latérale que les architectes de ces deux monuments les aient ainsi conçues? Certainement non. L'architecte de La Ferté-Bernard a voulu, intérieurement, une nef dominant de haut les bas-côtés, il a voulu de grandes et belles verrières éclairant sa nef, et tel est bien le caractère de cette église. L'architecte d'Eu a voulu, intérieurement, des bas-côtés très élevés, comptant avec la nef : si élevés même qu'il a fallu l'adjonction de ces arcs d'entretoisement que j'ai signalés plus haut. L'un a voulu, intérieurement, une nef desservie par des bas-côtés; l'autre, une église en quelque sorte à trois nefs. Les façades latérales devaient forcément différer du tout au tout, mais c'est la différence profonde des intérieurs qui a commandé ces différences de façades.

Le souvenir des anciennes pénétrations de toitures, bien que sans motif avec l'emploi des grands combles en charpente, s'est parfois conservé comme par exemple dans la façade latérale de la Sainte Chapelle de Paris. Mais ce n'est plus alors qu'un motif de décoration, contradictoire — il faut le reconnaître — avec la conception même de l'édifice, et créant pour les écoulements d'eaux des complications inutiles. Le parti classique des églises à galerie horizontale au bas du grand comble est certainement plus rationnel et plus pur, et comporte d'ailleurs une

variété extrême de motifs, que je n'analyserai pas, n'ayant pas à faire un traité d'architecture descriptive.

Les façades postérieures résultent aussi nécessairement des éléments de structure de l'édifice, et sont forcément déterminées par eux. Cependant, il faut remarquer ici que la proportion générale se perçoit bien plus nettement que dans les façades latérales. Souvent l'*abside* ou le *chevet* de l'église est très en vue; il se compose avec symétrie et exprime de la façon la plus saisissante, par un aspect extérieur, la composition interne de l'église. Il est donc indispensable de contrôler par l'étude ce que seront ces proportions avant d'arrêter définitivement les éléments constructifs de l'église. La forme des absides, les saillies de chapelles peuvent, dans une certaine mesure, obéir à ces considérations.

En réalité, lorsque je vous ai parlé du chœur et des absides des églises, je me trouvais vous parler en même temps des façades postérieures. Je vous ai signalé les absides souvent très heureuses et harmonieuses des églises romanes, avec le groupement des chapelles s'accusant en dehors par de petites absides, qu'on a appelées des *absidioles*. Souvent, ainsi que vous avez pu le voir par quelques-uns des exemples donnés plus haut, le bas-côté circulaire ne s'éclaire que par les chapelles, et cet éclairage suffit en effet; il y a cependant aussi des exemples d'églises où les chapelles ne sont pas contiguës les unes aux autres, et où des fenêtres de bas-côtés s'interposent entre les saillies des chapelles. Tel est par exemple le chevet de l'église de Selles-sur-Cher (fig. 1215) dans le Loir-et-Cher. Mais je vous ai parlé assez, je crois, de ces absides romanes, puis des absides d'églises gothiques. En général, une travée d'abside n'est pas identique à une travée de façade latérale : le plan concentrique en

fait une nécessité ainsi que le rayonnement des arcs-boutants. Le nombre des églises ainsi conçues est infini. Celle de la cathédrale de Noyon est des plus remarquables. Mais nulle part, je pense, vous ne pouvez mieux saisir qu'à Notre-Dame de

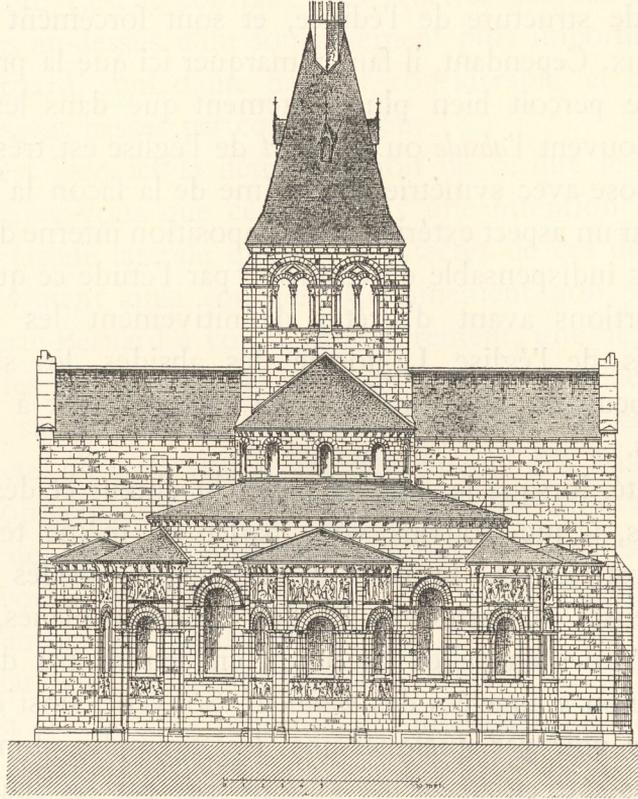


Fig. 1215. — Église de Selles-sur-Cher. Façade postérieure.

Paris cette composition concentrique qui là, plus qu'ailleurs, s'accuse par la portée immense des arcs-boutants. C'est l'expression la plus franchement accentuée de l'étalement accepté comme condition *sine qua non* d'une conception architecturale.

Aux derniers temps du Moyen-âge, et à cette époque encore féconde où la Renaissance s'annonçait sans qu'on eût encore

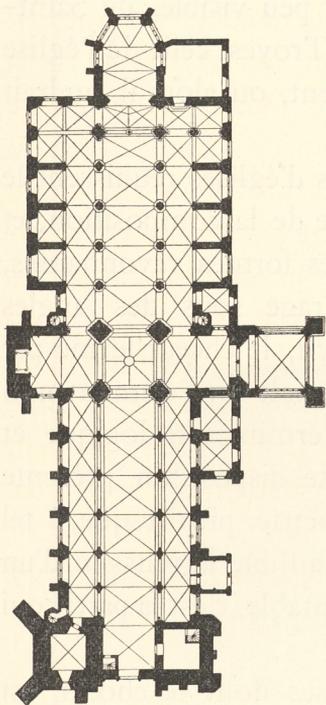
abandonné les traditions d'ensemble de l'architecture des siècles précédents, les absides polygonales furent en faveur. Et en effet, la construction en est plus simple, les lignes plus nettes, et l'on évite les arcs sur plan courbe. Je vous ai déjà cité à ce propos l'abside élégante, mais malheureusement peu visible, de Saint-Gervais à Paris, celle de Saint-Urbain de Troyes, celle de l'église Saint-Pierre de Caen. Ces exemples suffisent, ou alors il faudrait les multiplier à l'infini.

Presque toutes les façades postérieures d'églises réunissent le double mérite de la régularité symétrique de la composition, et du pittoresque résultant de la variété des formes rayonnantes, des accidents de lumière dus à l'éclairage sous des angles variables. Intérieurement, nous l'avons vu, le chœur fermé par une abside demi-circulaire ou demi-polygonale est l'élément non seulement traditionnel, mais aussi la terminaison logique et expressive de l'église. A l'extérieur, cette disposition présente encore les mêmes avantages : beauté, symétrie, pittoresque, à tel point qu'on pourrait dire à peu près infaillible la réussite d'un chevet d'église : dans ce programme redoutable, c'est la partie qui doit le moins effrayer.

Cependant je vous ai montré des églises dont le chœur est rectangulaire, soit par suite d'habitudes locales, soit par des raisons d'emplacement ou d'économie. En général, dans ce parti, les bas-côtés ne tournent pas autour du chœur. Tel est le cas de la cathédrale de Laon, de celles de Lamballe, de celle de Lincoln en Angleterre, etc. La façade postérieure devient alors une véritable composition de façade principale : cela est très manifeste à Laon. Si les bas-côtés se pourtournent, comme dans la belle église de Dol en Bretagne (fig. 1216 et 1217), il y a généralement une chapelle principale qui fait saillie sur l'abside et prolonge en quelque sorte la nef ; puis un grand jour vertical

forme le fond de la perspective de l'église. Et c'est là un très beau motif. Certes, la perspective des absides rayonnantes vues de la nef est belle et termine admirablement le monument; mais ses éléments sont forcément plus étroits que ceux de la

nef. Avec l'abside rectangulaire au contraire, s'il y a cette infériorité de composition (peut-être) que l'église semble avoir été terminée arbitrairement à une travée quelconque, il y a d'autre part l'aspect monumental de cette grande verrière en face des



0 5 10 20"

Fig. 1216. — Église de Dol. Plan.

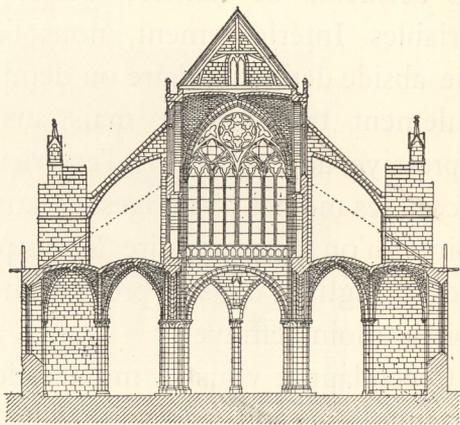


Fig. 1217. — Abside carrée de l'église de Dol.

fidèles, motif particulièrement beau lorsque de longs bras de transepts à peu près égaux à la profondeur du chœur, et traités aussi avec de grandes verrières, permettent d'apercevoir d'un même point de l'église ces trois terminaisons lumineuses, à droite, à gauche, en face.

Si d'ailleurs autour de ce chœur rectangulaire et des bas-côtés qui l'encadrent en trois sens, des chapelles font saillie, la composition redevient analogue à celle des chevets rayon-

nants, moins la concentricité. Mais cette disposition est rare, et le chœur rectangulaire qui n'a été admis que tard reste exceptionnel. Il est plus fréquent dans de petites églises, lorsque des motifs d'économie l'ont imposé.

Circulaire ou carrée, l'abside est en général et notamment dans les grandes églises le prolongement pur et simple de la nef. Mais parfois aussi elle est plus étroite, plus basse, et forme en décrochement comme une grande chapelle à l'extrémité du chœur. Alors un pignon limite l'architecture de la nef et du chœur, et l'abside apparaît comme un petit édifice complémentaire. C'est souvent la disposition la plus prudente lorsque les ressources sont médiocres. Si le client a trop souvent le goût de l'apparence avant tout, l'architecte a le devoir de mettre en première ligne la solidité et la durée, de rechercher l'économie dans les dispositions et non dans des expédients qui ne peuvent produire une illusion momentanée qu'au détriment de la qualité de l'œuvre.

Construisez modestement s'il y a lieu, mais construisez sérieusement.

